

Actu GORSSA

**2021 :
APRÈS LA TEMPÊTE,
LE RETOUR AU CALME ?**





REVUE COMMUNE À :



UNMR

Union Nationale
des Médecins de Réserve



FNPR

Fédération Nationale
des Pharmaciens de Réserve



UNVR

Union Nationale
des Vétérinaires de Réserve



ANORSCA

Association Nationale des
Officiers de Réserve du Service
du Commissariat des Armées



FNCDR

Fédération Nationale
des Chirurgiens-Dentistes
de Réserve



ANMITRHA

Association Nationale
des Militaires Infirmiers et
Techniciens de Réserve
des Hôpitaux des Armées



UNaReFSSA

Union Nationale
des Réservistes Formateurs
du SSA

« Mettons ce que nous avons de meilleur en commun
et enrichissons-nous de nos mutuelles différences »

(Paul Valéry)

Le mot du Rédac'chef

Pour parodier une expression qui a fait florès en son temps outre-manche, 2020 restera dans les mémoires comme une « *annus horribilis* »...

Notre pays, comme l'ensemble de la planète, a été frappé de plein fouet et totalement désorganisé par cette épidémie : si elle en a surpris un certain nombre, son éventualité était cependant abordée de façon très précise dans la Revue Stratégique de Défense et de Sécurité Nationale 2017*...

Une des conséquences a été l'annulation en série des activités de la Réserve opérationnelle et des associations de réservistes. Le GORSSA n'a pas échappé à la règle et votre revue a subi pour son contenu le contre-coup des restrictions liées aux conditions sanitaires. Cela ne l'a pas empêché de paraître tout au long de cette année 2020 et d'évoluer : désormais diffusée sous forme numérique, elle continue d'être adressée en format papier aux institutionnels. Cette nouvelle formule a reçu un accueil très favorable ; elle permettra désormais à ActuGORSSA de continuer sa mission d'information auprès des membres de nos Associations, pour un coût largement revu à la baisse. Avec le site internet, mis à jour en temps réel, le GORSSA possède ainsi deux outils modernes de communication.

En disant, parodiant Caton l'Ancien, « *corona delenda est* », espérons que 2021 soit plus propice à notre France ; nous vous donnons rendez-vous en juin à Lyon pour les journées d'information des réservistes du SSA, avec le programme prévu en juin 2020 et reporté dans le contexte sanitaire très défavorable du moment.

MCSCN^(H) Jean-Dominique CARON

* Consulter le document complet sur le site www.gorssa.fr

REVUE DU GROUPEMENT DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

chez M. SICE 3 avenue Lombart,
92260 FONTENAY AUX ROSES
site : www.gorssa.fr
courriel : gorssa.national@gmail.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Xavier SAUVAGEON

RÉDACTEUR EN CHEF :

Chargé de l'Internet
Jean-Dominique CARON

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : Jean-Pierre MOULINIÉ

Correspondants de rédaction :

UNMR : Yvon MESLIER

FNPR : Norbert SCAGLIOLA

UNVR : François-Henri BOLNOT

FNCDR : Jean-Paul MATHIEU

ANORSCA : Philippe MASSICOT

ANMITRHA : Erick LEGALLAIS

Région de Toulon :

Christine DULAURANS

Secrétaire de rédaction :

Marie-Hélène SICÉ

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Chargé de l'information,
de la communication et du Devoir
de Mémoire : Jean-Dominique CARON

Chargé des affaires juridiques et administratives :

Norbert SCAGLIOLA

TRÉSORIER ET LISTING :

Michel CROIZET

14 boulevard des Pyrénées 64000 PAU

Courriel : michel.croizet@free.fr

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Conseil Scientifique : La réunion de l'ensemble des conseils ou comités scientifiques existants pour chaque Association constituant le GORSSA compose le conseil scientifique.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Abonnement et Tirage :

Prix du numéro : 6 €

Prix de l'abonnement :

Membres des Associations : 30 €

Non-membres : 55 €

Étrangers : 85 €

De soutien : à partir de 90 €

Edition, Impression et Routage :

Centr'Imprim - 36100 ISSOUDUN

Dépôt légal : Juillet 2020

ISSN : 2110-7424

Crédits photographiques :

CDP Bila, MCS Caron (photo de couverture, lycée militaire d'Autun), ISG1G Carrère, Franck Castelbou, Centre Hospitalier des 4 Villes, DCSSA, Google, CDC Guigon, Intrasan, MC Montier, Provence Soir

Les articles et les opinions émis dans la revue n'engagent que la responsabilité des auteurs. La direction décline toute responsabilité concernant les textes et photos qui sont envoyés à la rédaction. Copyright : toute reproduction, même partielle, des textes parus dans la revue est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction.



Editorial

Récemment nommé administrateur de l'UNMR pour la région Ouest à la suite de notre regretté camarade Y. Mohy, c'est avec beaucoup d'humilité que j'ai accepté la proposition de notre président de rédiger l'éditorial de l'Actu GORSSA en ce début d'année 2021. Il m'est alors apparu que le plus simple serait le mieux en vous faisant part de mon parcours et de ce que nous construisons sous les embruns brestois.

Professeur de médecine, responsable d'une équipe INSERM et directeur adjoint de la faculté de médecine de l'Université de Bretagne Occidentale, j'exerce mon activité hospitalière au sein du service de génétique médicale du CHRU de Brest. A cause (ou grâce) à mes 20 ans de service au sein de la réserve opérationnelle, le Président de l'Université m'a demandé d'assurer la charge de Vice-Président en charge des questions de sécurité et de défense. Depuis quelques années, j'ai aussi l'honneur de servir à l'HIA Clermont Tonnerre, répartissant mon temps entre les coursives du SAU et celle de la chefferie. Au-delà de la volonté de servir pour rendre un peu de ce que j'ai reçu, c'est aussi une manière différente d'appréhender l'exercice médical. C'est, en outre, un esprit de camaraderie qui vous pousse à répondre présent, quelque soient les circonstances. Avec le Sars-cov2 et les opérations extérieures, les occasions n'ont malheureusement pas manqué. Ce fut cependant une occasion unique de participer à l'engagement de tous les personnels soignants du SSA pour affronter la pandémie et soutenir la population.

En 2016, par la volonté commune du directeur central JM Debonne, du MG R. Macarez et du MCS S. Perchoc, du Président M. Gallou, du Doyen C. Berthou et du Directeur Général P. El Sair, l'EHCM hospitalo universitaire brestois a vu le jour pour coordonner l'offre de soins mais aussi pour poursuivre la formation des internes et des personnels d'active. Aujourd'hui, avec le MG R. Dulou et Mme F. Favrel-Feuillade, ce modèle poursuit son évolution. Sur le plan universitaire, avec plusieurs camarades, nous créâmes un Club des Réservistes associant celles et ceux, étudiants et personnels de l'université, qui servent au sein des forces et des services de nos armées. Chaque année, lors des JNR, nous écoutons les retours d'expérience de nos camarades qui servent au sein de la Marine Nationale, de la Gendarmerie, de l'HIA ou du 16^e CMA commandé par le MCS C. Vergez Larrouget. Nous partageons alors ce qui nous rassemble, la fierté d'appartenir à ce pays et de servir la République.

Pour le présent, permettez-moi de vous adresser, au nom des associations constitutives du GORSSA et en mon nom propre, mes meilleurs vœux de santé et de résilience pour la nouvelle année qui commence. Même si nous serons probablement mis à contribution encore une fois, nous tiendrons comme le fit la brigade de l'Amiral Ronarc'h à Dixmude en 1914. Bloavez Mad d'an holl !

MC® Tristan Montier
HIA Clermont Tonnerre

Sommaire

In memoriam MC(h) Raymond SCIARLI	6
In memoriam MC(h) Jean-Victor RAUST	6
In memoriam médecin colonel Ernest HANTZ	7
Le chirurgien-dentiste des armées et la crise sanitaire covid-19.....	8
Mitrha en MCD au Gabon	14
Un mois de guerre d'un médecin de réserve	17
Ils sont à l'honneur	20
Congrès 2021	21
Nominations et promotions	22
Ouvrages parus - bibliographie	24
Recommandations aux auteurs	27

GORSSA

Présidents d'Honneur : MC J. Huber (†), MC M. Grandrille (†), CDC A. Richard (†), PHC R. Baptiste (†), COL M. Gérard (†), VC P. Escuret (†), MCS N. Foures (†), CDC J. Robinet (†), PHC M. Caré, COL P.-J. Linon, MCS J.-P. Moulinié

Président : MCSHC X. Sauvageon (UNMR)

Vice-Présidents : CDCS J.-P. Fogel (FNCDR), PHCS J.-C. Schalber (FNPR), VCS F.-H. Bolnot (UNVR), CRC1 C. Saliceti (ANORSCA), ISG2G E. de Moulin de Rochefort (ANMITHRA), MC J.-Ph Durrieu DuFaza (UNaReFSSA)

Secrétaire Général : MC J. Fogelman - **Trésorier :** CRC1 C. Saliceti

UNMR

Chez M. SICE - 3 avenue Lombart
92260 FONTENAY AUX ROSES

Tél. : 01 46 31 68 21 – Port : 06 49 22 02 89

Bureau National et Conseil d'Administration

Présidents d'honneur : MCS Numa Fourès †, MC Maurice Mathieu †, MC René-Claude Touzard †, MCS Jean-Pierre Moulinié (Président du Comité de Rédaction d'Actu-GORSSA)

Président : MCS Xavier Sauvageon (Directeur de Publication d'Actu-GORSSA)

Président Délégué : MCS Patrick Hamon

Vice-Présidents : MC Pascal Bousquier (Dél. Dép. Paris), MCS Jean-Dominique Caron (Rédacteur en chef d'Actu-GORSSA chargé de l'Internet), MCS Michel Gibelli (Dél. Zone Est), MC Eric Lecarpentier (Dél. Zone Nord/IdF), MC Xavier Wagner.

Secrétaire Général : MCS Patrick Hamon

Secrétaires Généraux Adjoints : MC Laurent Astin (Secr. des Séances), MC Jacques FOGEL-MAN (en charge de la communication et du rayonnement de l'UNMR), MC Gérard Le Lay, MP Géraldine Pina-Jomir (Dél. Zone Sud-Est).

Trésorier : MC Jean-Louis Picoche

Trésorier Adjoint : MC Frédéric Meunier (Dél. Rég. Bordeaux)

Chargé de Mission auprès du Président : MC Yvon Meslier (Correspondant de Rédaction d'Actu-GORSSA)

Délégué Général chargé des relations CIOMR : MCS Christian Le Roux

Porte-Drapeau : MC Jean-Pierre Sala

Administrateurs : MC Th. Bertin (Dél. Zone Ouest), MCS H. Bouisson, MC E.-A. Cabanis, MC Y. Cartigny (Dél. Zone Sud-Ouest), MC J.-Y. Coquillat (Dél. Zone Sud/Sud-Est), MC S. Dalmas (Dél. Zone Nord/IdF), MA L. Fogel, MG(2S) A. Galeano, MC Claude Gautier, MCS Michel Gibelli (Dél. Zone Est), MC E. Hergon, MCS G. Le Guen, MCS J.-J. Lehot (Dél. Zone Sud-Est), MC G. Léonetti (Dél. Zone Sud/Sud-Est), MCS A. Margenet-Baudry, MC M.I. Montard (Dél. Zone Est), MC T. Montier (Dél. Zone Ouest), MCS Y. Souquieres (Dél. Zone Ouest), MC M. Topcha.

FNPR

Adresse courriel : fnpr@free.fr

Président : PHCS Jean-Claude Schalber
66-68 rue de la Folie Regnault
75011 - Paris
jc.schalber@free.fr

Secrétaire Général : PHCS Jean-Marc Paolo
117 rue Vieille du Temple
75003 - Paris
fnpr.paolo@free.fr

Trésorier : PHC Éric Denoix
118 Parc de Cassan
95290 - L'Isle-Adam
EDenoix@aol.com

Porte-Drapeau : PHC Jean-Marc Delafontaine

UNVR

Maison des Vétérinaires,
10 Place Léon Blum 75011 PARIS

Présidents d'honneur : VC Jean-François Chary, VCS Jacques Ducos de Lahitte, VC Jean Gledel, V Pierre Tassin

Président National : VCS François-Henri Bolnot fbolnot@vet-alfort.fr

Vice-Président et Délégué International :

Président Nord-Est :

VC Bruno Pelletier : drvetbp@gmail.com

Vice-Président et Délégué National :

VC Gilbert Mouthon : gmouthon@vet-alfort.fr

Secrétaire Général : VP Stéphane Nguyen
nguyen-stephane@orange.fr

Trésorier : VC Christophe Gibon
christophe.gibon@agriculture.gouv.fr

Président Sud-Ouest : VC Christophe Gibon
christophe.gibon@agriculture.gouv.fr

Président Nord-Ouest :
VC Ghislain Manet : manvet@orange.fr

Président Sud-Est :
VC Marc Verneuil : marc.verneuil366@orange.fr

Administrateurs d'honneur :
VC René Palayret †, VC Jean-Paul Rousseau,
VC Pierre Royer, VCS Claude Arnette

Administrateurs :
VC Xavier Beele : xavierbeele@aol.com
VC Christian Bouthié :
christian.bouthie@wanadoo.fr

VC Pierre de Ginestel : ginestel31@gmail.com
VC Dominique Grandjean :
dgrandjean@vet-alfort.fr
VC Charles Touge : charles.touge@gmail.com

Porte-Drapeau :
VC Pierre Gosselin : dr.gosselin@orange.fr

ANMITHRA

Adresse courriel : amithra.gorssa@gmail.com

Présidente : ISG2G Élisabeth de Moulins de Rochefort

Vice-Président : MERCS Marc Tranchet

Trésorier : MERCS Frédéric Noret

Secrétaire : AMACN Jocelyne Serre

Secrétaire Adjoint : ICAS Érick Legallais (Correspondant de Rédaction d'ActuGORSSA)

Chargée de la communication :

ISG2G Anne Vanderstock

Informatique/Internet : ISG1G Jean-Paul Carrere

UNaReFSSA

20 rue du Village, 31320 Vieille - Toulouse
Adresse courriel : unarefssa-national@orange.fr

Président : MC Jean-Philippe Durrieu DuFaza

Secrétaire Général : CDC Jean-Paul Delobel

Secrétaire Adjoint : CR1 Tristan Lamontagne

Trésorier : CRP Stéphane Bouffroy

Trésorier Adjoint : CR1 Pierre Benayoune

FNCDR

54 Cours de Vincennes
75012 PARIS

Présidents d'honneur : MM Viau †, Wintergest †, Filderman †, Budin †, Lebrun †, David †, Rimmel †, A. Richard †, C. Sebban †, J. Robinet †, J.-M. Pauchard, J.-P. Mathieu.

Bureau National :

Président : CDCS Jean-Pierre Fogel
54 Cours de Vincennes, 75012 Paris.
Tél. 01 46 28 01 36 & 06 07 26 00 20

Secrétaire Général : CDC Philippe Gateau
17 ter, rue Achille Millien 58000 Nevers.
Tél. 03 86 57 06 52 & 06 80 27 49 64

Trésorier Général :
CDC Philippe Kalifa
7 rue Nicolas Houel 75005 Paris
Tél. 06 03 29 74 64

Délégués Régionaux :

Zone Sud-Ouest : CDC Philippe Redonnet
227 route de Fronton

31140 Aucamville
Tél. 05 59 20 75 07 & 06 23 09 40 66

Zone Ouest : CDC Hervé Le Guen
26 bis route de Quétern - 29570 Roscanvel
Tél. 06 80 04 10 20

Zone Sud-Est : CDC Michel Mienville
426 av. Clemenceau
07500 Guilherand-Granges
Tél. 04 75 44 40 70 & 06 80 43 93 21

Zone Est : CDC Vincent Le Van
33 rue Léon Jolly - 51120 Sézanne
Tél. 06 71 52 47 52

Zone Nord/IdF : CDC Philippe Gateau
17 ter Rue Achille Millien - 58000 Nevers.
Tél. 03 86 57 06 52 & 06 80 27 49 64

Zone Sud/Sud-Est : CDC Jean-Michel Courbier
Avenue de l'Américaine - 13600 La Ciotat.
Tél. 04 94 29 60 80 & 06 12 81 71 08

Correspondant de la revue Actu-GORSSA :
CDCS Jean-Paul Mathieu

Délégué ADF : CDC Michel Legens

Porte-Drapeau : CD Hadrien Diakonoff

ANORSCA

Présidents d'Honneur : COL Pierre-Jean Linon, COL Jean-Pierre Capel, COL Yves Harel, CRC1 Alain Michel

Président : CRC1 Christian Saliceti

Vice-Présidents : CRC1 Denis Blonde, CRP Benoît Frasin, CRC1 Pascal Hugédé, CRC2 Jean-Michel Mota, CRC1 Pierre Voisin

Secrétaire général :
CRC2 Jean-Jacques Boniz

Secrétaire général Adjoint :
CRC2 Philippe Massicot

Trésorier Général : LCL Pierre Enjalbert

Trésorier Général Adjoint :

Médecin général des armées Philippe Rouanet de Berchoux.



Philippe Rouanet de Berchoux, né le 17 novembre 1959 à Toulouse, est admis à l'école du service de santé des armées de Bordeaux le 5 septembre 1977.

Docteur en médecine en 1986, il est affecté la même année en qualité de médecin adjoint au sein du 67^e régiment d'infanterie à Soissons avant d'être nommé médecin-chef de son régiment en 1987. Il réussit le concours de l'assistanat dans la spécialité « direction et logistique médico-militaire ».

Il poursuit sa formation à l'école d'application du service de santé pour l'armée de terre à Paris.

En 1990, il rejoint la direction du service de santé en région militaire de défense nord-est à Metz. Il assume les responsabilités d'adjoint au chef du bureau « emploi-personnel-soutien » et acquiert la même année le diplôme d'études supérieures spécialisées « économie de la santé » à l'université de la Sorbonne puis le diplôme d'état-major (75^e promotion) en 1991.

Il est affecté en 1994 à la direction centrale du service de santé des armées à Paris comme adjoint au chef de la section « opérations - relations extérieures » de la sous-direction « organisation-logistique ».

La même année, il présente le concours de spécialiste des techniques médico-militaires dans la discipline « direction, économie et logistique du service de santé des armées » et rejoint le collège interarmées de défense (5^e promotion) à Paris en 1997.

Il est promu médecin principal le 1^{er} novembre 1996.

En 1998, il est muté pour servir au sein du commandement de la force d'action terrestre à Lille, en prenant les fonctions de conseiller santé et chef de la cellule santé au sein du bureau logistique.

En 2001, il rejoint l'état-major multinational à Florence au poste de conseiller santé et chef de la cellule santé. Et le 1^{er} avril suivant il est promu médecin en chef.

En 2004, il occupe les fonctions d'adjoint au chef du bureau « opération-emploi personnel » et chef de la section « réserves » de la direction régionale du service de santé des armées à Saint-Germain-en-Laye.

En 2005, il est affecté à la direction centrale du service de santé des armées à Paris en qualité de chef de la section « opérations » du bureau « organisation, opérations, relations internationales puis de chef du bureau « opérations » en 2006.

En 2008, il rejoint le cabinet du ministre de la défense en qualité de conseiller santé du ministre, adjoint santé du chef de cabinet militaire et chef de la cellule « santé et actions humanitaires ». Il est auditeur de la 62^e session nationale de l'Institut des hautes études de la défense nationale en 2009.

En 2011, il est affecté à la direction centrale du service des armées en qualité d'adjoint au sous-directeur « organisation, soutien, projection ». Le 1^{er} juin de l'année suivante, il est promu au grade de médecin chef des services de classe normale.

Le 1^{er} octobre suivant, il est nommé sous-directeur « opération, soutien et projection » par intérim.

Nommé sous-directeur « plans-capacités » à compter du 1^{er} décembre 2012, il se voit conférer les rang et prérogatives de général de brigade avec appellation de médecin général le 1^{er} janvier 2013.

Le 1^{er} janvier 2015, il se voit conférer les rang et prérogatives de général de division avec appellation de médecin général inspecteur et nommé adjoint « emploi » au directeur central. Il est promu médecin chef des services hors classe à la même date.

Le 30 décembre 2016, il est nommé directeur central adjoint du service de santé des armées.

Il est nommé inspecteur général du service de santé des armées et élevé aux rang et appellation de médecin général des armées le 20 janvier 2019.

Le 10 janvier 2020, il devient membre du Comité d'éthique de la défense.

Le 31 octobre 2020, il est nommé directeur central du service de santé des armées.

Commandeur de l'ordre national du Mérite, officier de la Légion d'honneur, le médecin général des armées Philippe Rouanet de Berchoux est titulaire de la médaille de la défense nationale échelon bronze, et de la médaille des services militaires volontaires, échelon bronze.

Le médecin général des armées Philippe Rouanet de Berchoux est marié et père d'un enfant.

IN MEMORIAM

MC(H) RAYMOND SCIARLI (1926-2020)



© Provence Soir

Très tôt attiré par les problèmes médicaux de la plongée sous-marine et avant sa thèse en 1950, le Docteur Sciarli est déjà membre de l'Association « *Sports et Sauvetage* ». Sa thèse soutenue en 1956, il entre à la Commission Médicale de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins, dont il est successivement Secrétaire Général, Médecin Fédéral National, Conseiller Médical National et enfin Conseiller Scientifique Fédéral à partir de 1991. Parallèlement il apporte son concours au Ministère de la Jeunesse et des Sports, participant dès 1954 aux contrôles médicaux sportifs des clubs jusqu'en 1970, date à laquelle il devient Médecin Inspecteur Régional Adjoint puis Médecin Inspecteur Régional jusqu'en 1991.

Collaborateur bénévole de l'équipe médico-scientifique du Centre Expérimental Hyperbare de la COMEX, il fonde la Société Française de Physiologie et Médecine Sub-aquatique et Hyperbare. Il fonde aussi la Société Française de Médecine Praticienne du Travail Sub-aquatique. Membre de l'Académie Internationale des

Sciences et Techniques Sous-Marines depuis 1985, il a été membre fondateur et Président de la Société Française de Médecine de la Plongée.

Ayant rédigé plusieurs centaines d'articles et communications dans des revues spécialisées ou de grande diffusion, il est également l'auteur de plusieurs ouvrages en collaboration dont entre autres « *La plongée, santé, sécurité* » (1980 et 1992), « *La médecine, la plongée, une spécialité de Marseille* » in « *20 siècles de médecine à Marseille* » (1996) et « *Les sports sous-marins* » in « *Médecine du Sport* » (1997).

Le Docteur Raymond Sciarli a aussi été chargé de cours à la Faculté de Médecine de Marseille et a participé à l'enseignement spécialisé dans de nombreux instituts et facultés françaises et étrangères.

Réfractaire au STO, il avait rapidement intégré activement la Réserve. Membre de l'UNMR depuis 1955, il a été délégué départemental 04 et divisionnaire (53° DMT) à Marseille. Commandeur de l'Ordre National du Mérite, il était chevalier des Palmes Académiques et titulaire de la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports et de la médaille d'argent des Services Militaires Volontaires. Honoré par la médaille de bronze de l'Académie Nationale de Médecine, il a reçu la médaille de vermeil de l'UNMR en 2013.

IN MEMORIAM

MC(H) JEAN-VICTOR RAUST (1944-2020)



© Centre Hospitalier des 4 Villes

Chef du service de radiologie du Centre hospitalier des Quatre Villes de Saint-Cloud pendant 35 ans, le Docteur Raust est décédé le 21 octobre 2020 des suites de la COVID-19.

Membre de l'UNMR depuis 2005, il en était le représentant auprès de l'ACORAM.

Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite, il avait reçu en 2013 la médaille de Bronze de l'UNMR.

Les membres de l'UNMR adressent aux familles de ces deux camarades récemment disparus leurs condoléances attristées.

MCSCN(h) Jean-Dominique CARON

IN MEMORIAM

MÉDECIN COLONEL ERNEST HANTZ

(1925-2021)



© Google

« On entendit les avions passer et repasser, accompagnés du cortège habituel d'explosions et de sifflements ! Les voilà ! Ce n'était pas Bergeron mais Hantz, médecin-capitaine, grand maigre, aimable ;

- Bergeron a été retenu pour des raisons stratégiques... me dit-il. Je vous amène le salut de tous les camarades d'Hanoï !

Son équipe et lui nous conquièrent d'emblée...

Jusqu'au 7 mai [NDLR :1954], Hantz fournit un travail extraordinaire :

- je veux rattraper le temps perdu. Reposez-vous, vous en avez le droit et le devoir ! me disait-il.

Sans relâche, jour et nuit, jusqu'à la dernière minute. En vingt jours, il réussit à mener à bien plus de deux

cent cinquante interventions chirurgicales d'urgence. Cela tenait du prodige... »

Ainsi s'exprime dans son livre *J'étais médecin à Dien-Bien-Phu le Médecin Commandant Grauwin* (Éditions France-Empire, Paris 1954, page 227).

Alors qu'il venait d'achever ses études à l'École du Service de Santé Militaire de Lyon, le Docteur Hantz s'est porté volontaire pour partir en Indochine. Il va rapidement y prendre la direction d'une antenne chirurgicale (ACP 5). En avril 1954, le Médecin Capitaine Hantz rejoint Dien Bien Phu où il est parachuté de nuit. Il sera capturé lors de la chute du camp retranché et connaîtra la marche de la mort vers les camps de prisonniers. Avec les Docteurs Jean Thuriès et Jacques Aulong, il a témoigné de son travail dans la fournaise du camp dans un livre publié en 2004 aux Éditions Italiques : *Merci toubib - Dien Bien Phu : trois médecins racontent*. Il témoignera inlassablement sur le devoir de mémoire de ce conflit, en disant, en particulier « *Nous sommes seulement un quart à être revenus des camps de prisonniers. C'était la même proportion que pour les camps nazis* ».

Après l'Algérie et ses théâtres d'opération, il termine sa carrière militaire à l'hôpital de Bühl, en Allemagne. En retraite de l'Armée, il continue son exercice chirurgical à l'hôpital Belle-Isle de Metz.

A sa retraite et pendant 15 ans, il part chaque année un ou deux mois à Madagascar faire du dépistage de lèpre en brousse et installer, petit à petit, des centres chirurgicaux.

Commandeur de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre National du Mérite, il était titulaire de la Croix de Guerre avec palme et de la Croix de la Valeur Militaire. Il était en outre officier du Mérite National de Madagascar.

Le Médecin Colonel Hantz, un des derniers médecins de Dien-Bien-Phu, est décédé à Metz le 3 janvier 2021 à l'âge de 95 ans.

MCSCN(h) Jean-Dominique CARON

LE CHIRURGIEN-DENTISTE DES ARMÉES ET LA CRISE SANITAIRE COVID-19

B. PENIGUEL¹, T. BILA², A. GUIGON³, Y. FRONTY⁴, F. DENHEZ⁵, J.-M. COURBIER⁶, J.-P. FOGEL⁷, B. FENISTEIN⁸

RÉSUMÉ

Les chirurgiens-dentistes des armées participent à la résilience de la Nation. Officiers, ils contribuent à assurer la conception, l'organisation et la gestion du soutien dentaire dans les armées. Ce rôle leur permet de s'inscrire dans une stratégie incluant la gestion de crises quelles qu'elles soient. Praticiens des armées, ils participent dans la crise sanitaire COVID-19, à côté de leurs confrères civils, à la prise en charge des urgences. Même quand les cabinets dentaires civils sont fermés, ils conservent une capacité autonome de réalisation de tous les soins dentaires conservateurs, chirurgicaux et prothétiques de manière à assurer la continuité du soutien opérationnel en France comme à l'étranger avec une qualité et une sécurité des soins garantie et constante.

Mots-clés : Chirurgiens-dentistes des armées - Résilience - Crise sanitaire COVID-19

ABSTRACT

THE ARMY DENTIST AND THE COVID SANITARY CRISIS- 19

Army dentist participate in the nation's resilience. Officers, they help to design, organize and manage dental support in the armed forces. This role allows them to be part of a strategy including crisis management whatever they are. Army practitioners, they participated in the COVID-19 health crisis, alongside their civilian colleagues, in the management of emergencies. Even when civil dental offices are closed, they retain an autonomous capacity to carry out all dental conservative, surgical and prosthetic care so as to ensure the continuity of operational support in France and abroad with quality and safety of care guaranteed and constant.

Key-words : Army dentist - Resilience - Health crisis COVID-19

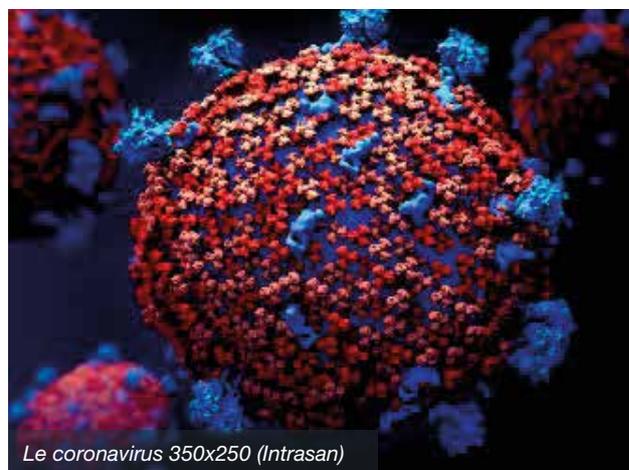
INTRODUCTION

Le 31 décembre 2019, l'Organisation Mondiale de la Santé est informée par les autorités chinoises de plusieurs cas groupés de pneumonies de cause inconnue toutes en lien avec un marché d'animaux vivants dans la ville de Wuhan (région du Hubei), en Chine, le Huanan South China Seafood Market (1).

Le 9 janvier 2020, un nouveau coronavirus, dénommé SARS-CoV-2, est identifié comme étant la cause de cet épisode. Parmi les 41 premiers cas détectés à Wuhan, la plupart travaillent au niveau de ce marché ou s'y rendent fréquemment, indiquant une probable contamination d'origine animale (1). La présumée origine zoonotique du virus n'est toutefois pas confirmée car le marché en question est fermé et désinfecté le 1^{er} janvier 2020, sans que la source soit formellement identifiée.

Le virus s'est ensuite rapidement propagé en dehors de la Chine.

La maladie due au coronavirus SARS-CoV-2 est appelée COVID-19 (1).



Le coronavirus 350x250 (Intrasan)

En France, le Ministère de la Santé est en première ligne dans la gestion de cette situation exceptionnelle. Parmi tous les acteurs sollicités dans une logique interministérielle voire internationale, le Service de Santé des Armées (SSA) conserve ses spécificités (2, 3).

La première mission du SSA est le soutien médical des Forces tant sur le territoire national que sur les théâtres d'Opérations Extérieures (OPEX) et les bâtiments de la Marine Nationale. Il s'implique pour préserver, en tous lieux et en tout temps, la santé des personnels du Ministère des Armées. Il est le garant de la capacité opérationnelle des forces. Au-delà de cette expertise spécifique, il participe à la gestion de la crise sanitaire actuelle, en concourant notamment à l'offre de soins permettant la prise en charge

des « cas possibles » et des « cas confirmés » à COVID-19 sur l'ensemble du territoire (3).

Dans ce contexte, le chirurgien-dentiste des armées a pour mission :

- d'assurer le vaste éventail de l'odontologie allant de la prévention primaire jusqu'à la réhabilitation esthétique et fonctionnelle dans un continuum d'activités qui se déroulent avant, pendant et après l'engagement ;
- de participer au service public et à la résilience de la Nation.

Cette seconde raison d'être prend tout son sens dans la crise sanitaire COVID-19.

LES SIGNES CLINIQUES DE LA MALADIE

Le SARS-CoV-2 est un nouveau virus, de la famille des coronavirus, zoonoses généralement bénignes. Cette forme est responsable de la maladie mortelle à coronavirus 2019 (COVID-19) qui présente de multiples tableaux cliniques à dominante respiratoire (1, 4).

La période d'incubation de SARS-CoV-2 est de deux à quatorze jours, avec une moyenne de trois à sept jours. Le sujet peut être contagieux pendant cette période, même avant l'apparition des premiers symptômes (5).

Les signes cliniques de la maladie sont peu spécifiques (6). Les symptômes les plus courants sont : une toux sèche, une fièvre supérieure ou égale à 38°, et une fatigue intense.

D'autres signes peuvent s'associer, comme des troubles gastriques (diarrhées), dyspnée, expectorations, céphalées, anosmie, dysgueusie (1, 4, 5). Des chercheurs ont également fait remonter des signes dermatologiques, mais l'association avec le COVID-19 doit encore être prouvée (3).

L'analyse actualisée des données épidémiologiques met en lumière l'étendue du spectre clinique de l'infection, allant de formes asymptomatiques jusqu'aux formes les plus graves. La symptomatologie respiratoire reste au premier plan. Les formes sévères représentent 13 à 17% des cas (2, 3). Dans les cas les plus sévères, le patient peut être victime d'un syndrome de détresse respiratoire aigu, d'une insuffisance rénale aiguë, voire d'une défaillance multi-viscérale pouvant entraîner le décès (2, 3).

Des facteurs de risques sont identifiés : l'âge (supérieur à 50 ans), l'hypertension artérielle, les pathologies cardiaques, le diabète, l'insuffisance rénale chronique, l'insuffisance respiratoire (asthme, mucoviscidose), personnes présentant une immunodépression (greffe, infection VIH, cancer métastasé...), l'obésité (IMC>30), les femmes enceintes à partir du troisième trimestre (3).

Selon le Centre Européen de Prévention et de Contrôle des Maladies (ECDC), parmi les cas COVID-19 confirmés par Polymerase Chain Reaction (PCR) dans l'Union Européenne (UE) et le Royaume-Uni (UK), la létalité est de 5, 4% à la date du 23 mars 2020 (3).

LE MODE DE TRANSMISSION DE LA MALADIE

La transmission interhumaine du SARS-CoV-2 se fait selon trois vecteurs : la projection de gouttelettes (maximum de contagiosité entre zéro et un mètre, avec une retombée au sol des gouttelettes estimée complète en 20 minutes), le contact direct manuporté ou par l'intermédiaire de surfaces souillées, et par la transmission via des aérosols lors de soins exposants (3).

LE CHIRURGIEN-DENTISTE FORTEMENT EXPOSÉ

De par la proximité immédiate et nécessaire avec la cavité orale, le chirurgien-dentiste est fortement exposé au COVID-19 (7, 8).

L'utilisation d'instruments générant une nébulisation (turbines, contre-angles, pièces à main, ultra-sons...) le font même rentrer dans la catégorie des personnels les plus exposés. Sous l'effet de la pression, les gouttelettes projetées dans la cavité buccale se contaminent (sang, salive, aérosols pulmonaires) puis sont expulsées hors de la cavité buccale. Elles contaminent ensuite l'espace de soins (fauteuil, surfaces de travail, sol...). Les aérosols vont rester en suspension dans l'air beaucoup plus longtemps (4, 6, 7).

Le praticien ne doit, ni par lui-même, ni par son environnement professionnel, devenir un vecteur de transmission (8).

LES MESURES BARRIÈRES

À l'instar de tout autre agent pathogène, en l'absence de mesures d'hygiène strictes, il existe un risque de contamination croisée entre les patients, l'environnement et le praticien. Il faut isoler physiquement les patients symptomatiques des autres d'où la nécessité d'avoir deux circuits distincts.

Les personnels de soins présentant des comorbidités ne doivent pas prendre en charge des patients à risque de COVID-19. Il en est de même pour un praticien qui présente des symptômes évocateurs de la maladie (8).

Les informations sur les mesures prises vis-à-vis du coronavirus et les techniques de lavage et de friction des mains doivent être affichées dans la salle d'attente. Celle-ci sera adaptée en limitant le nombre de chaises, qui seront séparées de plus d'un mètre, et vidée de tous les magazines et éléments de décoration.

La présence d'une assistante dentaire n'est pas indispensable lorsque le praticien prend en charge une urgence de temporisation (9). Cependant, quand le chirurgien-dentiste est obligé de réaliser des soins nécessitant une aide-opératoire quelle que soit la situation (crise ou pas) pour assurer la qualité et la sécurité, il importe que celle-ci soit équipée des mêmes Equipements de Protection Individuelle (EPI) pour assurer une aide efficace au moment de l'habillage/déshabillage ainsi qu'au fauteuil ou au bloc opératoire.



Lors de la planification des rendez-vous, il faut inclure un temps plus long de nettoyage et d'aération du cabinet entre chaque patient (nettoyage et désinfection sont renforcés qu'il s'agisse d'un patient potentiellement malade ou non).

Au niveau de la salle de soins du cabinet dentaire, il est préconisé de condamner l'utilisation du crachoir. Les surfaces de travail doivent être vidées.



Même en dehors d'un soin invasif (par exemple une consultation), les gestes barrières et les mesures de protection doivent être respectées.

Les salles de soins seront aérées pendant 10 minutes (8) et les poignées de portes désinfectées après chaque soin.

LA PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT AU CABINET DENTAIRE

Au stade 3 de l'épidémie, tous les patients doivent être considérés comme potentiellement infectés par le SARS-CoV-2 et tous les patients symptomatiques sont considérés comme COVID-19 positif.

A son arrivée dans l'hôpital ou dans le centre médical, avant toute prise en charge, le patient doit mettre un masque chirurgical et réaliser une antiseptie des mains par friction avec une solution hydro-alcoolique. Le nombre de patients admis simultanément dans la salle d'attente est limité, et seul le patient entre dans le cabinet. Il n'y a pas d'accompagnant sauf exception (patients mineurs, certains handicapés, etc...).

Les cabinets dentaires militaires ont reçus pour consignes de reporter tous les soins dentaires qui le pouvaient. Durant tout le confinement ils sont restés ouverts à l'urgence dentaire mais aussi aux militaires projetés à court terme qui nécessitaient des soins conservateurs, chirurgicaux et prothétiques dans le cadre de ce qui définit le besoin opérationnel.

Afin de se protéger efficacement lors de la réalisation d'un acte, le chirurgien-dentiste des armées porte les EPI suivants (10, 11) : masque FFP2, lunettes de protection, charlotte, sur-blouse à manches longues, gants à usage unique (8, 9). Des visières, à la disposition des praticiens, peuvent être rajoutées. Elles permettent de ne pas souiller les masques. Préalablement, le patient réalise un bain de bouche, en utilisant une solution de peroxyde d'hydrogène à 1% (par exemple : DENTEX ou OXYSAFE liquide) ou de povidone à 0.2% (par exemple : BETADINE Bain de bouche). Le virus y serait plus sensible qu'à la chlorhexidine (9).



Le praticien doit garder à l'esprit que l'utilisation d'instruments rotatifs et ultrasonores doit être limitée à son maximum au regard du risque d'aérobio-contamination. Il doit favoriser les actes non générateurs de gouttelettes à chaque fois que cela est possible (12). Si leur utilisation est indispensable, il est préconisé d'utiliser systématiquement une digue dentaire et de travailler avec une aspiration à haute vitesse au plus près du soin (afin de limiter l'aérobio-contamination) (9). Le débit d'eau de ces instruments doit être réduit au minimum nécessaire.

Un ensemble de précautions générales doivent être prises lors de l'examen clinique ou d'un soin (4, 5, 9) :

- La radiographie panoramique doit être privilégiée quand cela est possible, les radios intra-orales stimulant la sécrétion de salive et favorisant la toux.
- Il faut éviter tous gestes ou actes pouvant faire toucher le patient.
- Afin de limiter l'exposition du praticien, celui-ci doit se placer derrière le patient.
- Si une suture doit être réalisée, il faut favoriser un fil résorbable pour s'affranchir d'une seconde consultation.
- Les EPI utilisés doivent tous être traités comme déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), et un bac à DASRI doit être dédié.
- À l'issue du soin, il faut aérer la pièce pendant 10 minutes et désinfecter (Désinfectant de surface à la norme NF 14476 ou alors détergent ménager complété par une désinfection avec de l'hypochlorite de sodium à 0, 1%. On peut utiliser de l'acide hypochloreux qui offre un haut niveau de désinfection, supérieur à celui de l'hypochlorite de sodium. Il élimine les odeurs, ne tache pas et n'irrite ni la peau ni les yeux. Il s'agit d'une solution simple, sûre, efficace et économique. Les générateurs d'acide hypochloreux se présentent sous la forme d'une bouteille comprenant une cellule d'électrolyse. Il suffit d'y ajouter de l'eau et du sel de table et de brancher la cellule au courant (13).) précautionneusement toutes les surfaces (fauteuil, unit, plan de travail...) et le sol.

LA MISSION DU CHIRURGIEN-DENTISTE DES ARMÉES PENDANT LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Le 16 mars 2020, le président du Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes (CNOCD) demande à tous les chirurgiens-dentistes, quelle que soit leur forme d'exercice, de suspendre leur activité de soins, de fermer au public leur cabinet et d'assurer une régulation à distance des urgences de leur patientèle (14). Dans un même temps, le conseil de l'ordre organise un dispositif inédit de la permanence des soins bucco-dentaires urgents autour des présidents départementaux et avec l'appui des présidents de régions. Un grand nombre de chirurgiens-dentistes volontaires a spontanément participé à ce dispositif, souvent avec des dons de matériel, permettant ainsi à la population de recevoir les soins urgents dont elle avait besoin (14).

Les chirurgiens-dentistes militaires ont tenu compte de cette organisation pour proposer aux ayants droit du SSA une offre de prise en charge des urgences complémentaire et non concurrente. Dans cette mission, ils ont adopté les recommandations de bonnes pratiques des sociétés savantes regroupées au sein de l'Association Dentaire Française (ADF) et opté pour la même logique que l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes (ONCD). Ils ont dérogé à la règle commune uniquement pour les besoins spécifiques des armées.

Le principe qui prévaut est de limiter au maximum le nombre d'interventions générant des gouttelettes et des aérosols. La prise en charge des urgences odontologiques se réalise de la façon suivante : une évaluation à distance permettant soit une résolution de la demande par des conseils de professionnels ou une prescription, soit une orientation vers des cabinets organisés et équipés pour dispenser les soins juste suffisants pour répondre à l'urgence en sécurité (8, 9).

Cependant, le chirurgien-dentiste des armées n'en oublie pas sa vocation de soutenir les forces armées avant, pendant et après l'engagement. Pour garantir de ne pas exporter le virus, tous les chirurgiens-dentistes projetés subissent un confinement strict et contrôlé, en enceinte militaire, préalable immédiat à leur projection. Ils bénéficient sur le théâtre des conditions de sécurité leur permettant de soutenir sur le plan dentaire les forces.

Dans le cadre de la préparation à la projection, la détermination de l'aptitude est aussi une mission régaliennne que seuls les praticiens militaires peuvent assurer.

Remplacer toutes les visites dentaires par une seule tous les deux ans pour tout le monde, comme un « *contrôle technique* », fait partie d'un ensemble de mesures cohérentes (15). Cette mesure structurelle a pour but de maintenir (prévention primaire) ou de rétablir (prévention secondaire ou tertiaire) un bon état de santé bucco-dentaire.

On se rend compte qu'en outre, la simplification et l'efficacité démontrée par une pratique réelle de terrain confère au corps des chirurgiens-dentistes des armées une grande résilience puisqu'elle lui permet, sans impact sur la sérénité des missions, de reporter la majorité de l'aptitude durant une crise.

Pour ceux qui se trouvent à 24 mois de la dernière visite auprès d'un chirurgien-dentiste d'active ou de réserve, une visite voire plus vont générer un besoin. C'est pourquoi, la Direction Centrale du Service de Santé des Armées (DCSSA) a demandé au cabinet de la ministre une autorisation de prolongation de six mois de la validité. C'est une mesure conjoncturelle et donc provisoire mais permettant de reporter l'intégralité de ces visites (16). Ne reste à voir que les militaires qui, classés inaptés aux missions ou activités militaires, ont réalisé leurs soins en milieu civil et ont besoin de restaurer leur aptitude auprès d'un chirurgien-dentiste des armées et ceux, en nombre très limité, qui, depuis leur dernière visite, ont été victimes de nouvelles pathologies essentiellement traumatiques.

Cette stratégie de fond conjuguée aux mesures conjoncturelles prises au niveau de la DCSSA et du Ministère des Armées a permis de réduire considérablement l'activité habituellement importante des chirurgiens-dentistes des armées, de suspendre la convocation de la majorité des réservistes pour ne pas les exposer et de disposer des moyens d'assurer en sécurité l'activité d'aptitudes résiduelles et surtout les soins conservateurs, chirurgicaux et éventuellement prothétiques nécessaires à la projection ou à l'embarquement des militaires. Pour ne prendre qu'un exemple, la réalisation des soins nécessaires à la restauration de l'aptitude d'un marin devant embarquer pour une mission à bord d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins peut-elle être reportée ? Si le chirurgien-dentiste traitant est civil, comment réaliser ces soins alors que les cabinets dentaires sont fermés au public et que les soins à réaliser ont pour but d'éviter une urgence en mission mais ne sont pas, à proprement parler, des urgences médicales ou odontologiques ? Seul le SSA peut réaliser en toutes circonstances, ces soins.

La prise en charge des urgences médicales ou odontologiques et la réalisation de soins dentaires pour raisons opérationnelles par le chirurgien-dentiste des armées peuvent être effectuées sur tout le territoire national, aussi bien dans les Centres Médicaux des Armées (CMA) que dans les Hôpitaux d'Instruction des Armées (HIA). Le dimensionnement du corps et la répartition des plateaux techniques détenus en propre par le SSA permettent de satisfaire l'intégralité des besoins qui sont limités en nombre grâce à la préparation en amont de tous les militaires.

Officiers, les chirurgiens-dentistes des armées contribuent à assurer la conception, l'organisation et la gestion du soutien dentaire dans les armées. Ce rôle leur permet de s'inscrire dans une stratégie incluant la gestion de crises quelles qu'elles soient. Praticiens des armées, ils participent à la gestion de la crise sanitaire COVID-19, à côté des officiers des autres corps, indépendamment de leurs activités cliniques.

Le Coordonnateur National pour l'Odontologie dans les Armées participe au plan de continuité des activités de la DCSSA. Il répond aux questions de la cellule de crise et la conseille. Il conseille aussi le directeur de la chaîne hospitalière et celui de la médecine des forces. Il bénéficie des remontées directes du terrain et des analyses spontanées des - ou qu'il sollicite auprès des - chirurgiens-dentistes des armées.

A l'échelon tactique des passerelles de commandement des CMA ou des HIA, les chefs d'établissement peuvent compter sur l'expertise ou les conseils des chirurgiens-dentistes qu'ils sollicitent en qualité de chirurgien-dentiste pour leurs connaissances professionnelles et techniques ou en qualité d'officier pour leur expertise concernant l'organisation ou le management. Dans cette crise, il est même arrivé qu'un chirurgien-dentiste soit extrait d'un service pour endosser, le temps de la crise, la fonction de chef d'état-major d'un établissement.

Sur le plan technique, on peut également citer la disponibilité de l'ensemble des chirurgiens-dentistes qui, en plus de leurs activités d'aptitudes et de soins, se sont placés à la disposition du Service et se sont investis dans le tri des patients, la réalisation de tests COVID-19, ou de manière civile ont continué à donner leur sang.



La réalisation de tests PCR COVID-19 par un chirurgien-dentiste des armées

© photo Aurélien Guignon

CONCLUSION

Les chirurgiens-dentistes des armées sont tous formés pour savoir réaliser tout le spectre de l'odontologie. Quels que soient les projets des établissements, ils conservent tous, au quotidien, un exercice omnipratique. La seule spécialité qui leur est accessible, l'odontologie dans les armées, procède non pas du développement de l'une des disciplines de l'odontologie au détriment des autres mais bien de l'approfondissement des connaissances dans l'ensemble des domaines de l'odontologie de manière à pouvoir concevoir et mettre en œuvre des plans de traitements complets éventuellement complexes et s'insérer dans des prises en charge multidisciplinaires.

Cette polyvalence et cet entraînement leur permettent de s'adapter à toutes les situations en opération ou de concourir à la résilience de la Nation en situation de crise.

Ils disposent aussi de plateaux techniques que le SSA possède en propre et ne dépendent pas de l'ONCD. Cette autonomie leur permet techniquement de réaliser sur ordre tout le panel des

soins dentaires conservateurs, chirurgicaux et prothétiques en autonomie avec une garantie de qualité et de sécurité des soins. Ainsi, même dans l'hypothèse d'une fermeture des cabinets dentaires civils, ils peuvent assurer aux militaires la sérénité en opération sur le plan bucco-dentaire.

La stratégie actuelle du SSA en matière odontologique vise à conserver ou à restaurer la santé de tous les militaires indépendamment de la préparation à une

mission opérationnelle donnée. Elle se résume à une seule et unique visite spécialisée tous les deux ans, réalisée par un chirurgien-dentiste d'active ou de réserve formé. Ce point de départ de la réalisation des soins dans une logique de parcours de santé, permet d'être au rendez-vous quelle que soit la mission. En effet, la grande majorité des soins et aptitudes peut être reportée permettant alors de se concentrer sur les urgences odontologiques et la réalisation des soins pour raisons opérationnelles tout en restant disponible pour participer au renforcement du SSA.

Le corps des chirurgiens-dentistes des armées est ainsi beaucoup plus résilient qu'il ne l'était et démontre, si besoin en était, sa raison d'être.

¹ Bruno Peniguel, chirurgien-dentiste en chef, chef de service d'odontologie de l'Hôpital d'Instruction des Armées Sainte-Anne, 2 boulevard Sainte-Anne, BP 600 - 83800 Toulon Cedex 9.

² Thibaut Bila, chirurgien-dentiste principal, 3^{ème} Centre Médical des Armées, 29^{ème} Antenne Médicale de Mourmelon, avenue Napoléon III - 51400 Mourmelon-le-Grand.

³ Aurore Guigon, chirurgien-dentiste en chef, chef de service d'odontologie de l'Hôpital d'Instruction des Armées Bégin, 69, avenue de Paris - 94163 Saint-Mandé Cedex.

⁴ Yvan Fronty, chirurgien-dentiste en chef, adjoint au chef de service d'odontologie de l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué, 351, route de Toulouse, CS 80002 - 33882 Villenave d'Ornon Cedex.

⁵ Franck Denhez, chirurgien-dentiste chef des services de classe normale, chef de service d'odontologie de l'Hôpital d'Instruction des Armées Percy, 101, avenue Henri Barbusse - 92140 Clamart.

⁶ Jean-Michel Courbier, chirurgien-dentiste en chef de réserve, 9^{ème} Centre Médical des Armées, 151^{ème} Antenne Médicale de Saint-Mandrier, BP 502 - 83800 Toulon Cedex 9.

⁷ Jean-Pierre Fogel, chirurgien-dentiste chef des services de classe normale de réserve, 2^{ème} Centre Médical des Armées, 17^{ème} Antenne Médicale de Saint-Germain-en-Laye, Base des Loges, 8 avenue du Président Kennedy - 78102 Saint-Germain-en-Laye Cedex.

⁸ Bertrand Fenistein, chirurgien-dentiste en chef, Coordonnateur National pour l'Odontologie dans les Armées, Direction Centrale du Service de Santé des Armées, Fort de Montrouge, 16bis, avenue Prieur de la Côte d'Or, CS 40300 - 94114 Arcueil Cedex.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Hussin AR, Siddappa NB. The epidemiology and pathogenesis of coronavirus disease (COVID-19) outbreak. *Journal of Autoimmunity*. mai 2020 ; 109.
- Service de Santé des Armées. Coronavirus (COVID-19). Eléments de contexte. Intran.
- Service de Santé des Armées. Prise en compte du risque COVID-19. Document de synthèse. Intran.
- Hamim Reza F, Seied Omid K, Dana Z, Seong-Gon K, Behzad C. Being a front-line dentist during the Covid-19 pandemic: a literature review. *Maxillofacial Plastic and Reconstructive Surgery*. 2020 ; 12.
- Meng L, Hua F, Bian Z. Coronavirus Disease 2019 (COVID-19) : Emerging and Future Challenges for Dental and Oral Medicine. *J Dent Res*. mai 2020 ; 481-7.
- Kowalski LP, Sanabria A, Ridge JA, et al. COVID-19 pandemic: Effects and evidence-based recommendations for otolaryngology and head and neck surgery practice. [published online ahead of print, 2020 Apr 9] *Head Neck*. 2020;1002.
- Dave M, Seoudi N, Coulthard P. Urgent dental care for patients during the COVID-19 pandemic. *Lancet*. 2020 ; 1257.
- Laurent F. Recommandations d'experts pour la prise en charge des patients en cabinet dentaire de ville au stade 3 de l'épidémie de COVID-19. *Ordre national des chirurgiens- dentistes*. 24 mars 2020;1-19.
- Attal J-P, Delbos M, Denoyelle P, Laupie J, Rocher P, Trouillet J, et al. Recommandation de bonnes pratiques élaborée par un consensus d'experts réunis par l'Association Dentaire Française face à la crise sanitaire actuelle. *Association Dentaire Française*. 2020 ; 1-5.
- Divops, Direction Centrale du Service de Santé des Armées. Film habillage/déshabillage soins invasifs COVID-19. 2020.
- Dolz M, Rigal-Sastourné J-C. Les hôpitaux militaires engagés dans la crise COVID-19. *www.techniques-hospitalieres.fr*. mai-juin 2020.782;25-33
- Yuan Liu, Zhi Ning, Yu Chen, Ming Guo, Yingle Liu, Nirmal Kumar Gali, Li Sun, Yusen Duan, Jing Cai, Dane Westerdahl, Xinjin Liu, Ke Xu, Kin-fai Ho, Haidong Kan, Qingyan Fu et Ke Lan. Aerodynamic analysis of SARS-CoV-2 in two Wuhan hospitals. *Nature* <https://doi.org/10.1038/s41586-020-2271-3> (2020)
- Jacques Bessade. L'acide hypochloreux en odontologie : la solution idéale face aux pathogènes. *Paris AONEWS 2020-N#034-spécial covid*. 28/04/2020
- Communiqué aux chirurgiens-dentistes. *Ordre National des Chirurgiens-Dentistes*. 16 avril 2020.
- Note n° 404/DMF/DIVMET/CNOA du 29 novembre 2018
Note n°519418/ARM/DCSSA/ESSD/CNOA du 29 octobre 2018
Note n°515811/ARM/DCSSA/AAD-EMP/CNOA du 20 octobre 2017
Note n° 513412/ARM/DCSSA/AAD-EMP/CNOA du 29 août 2017
- Arrêté du 19 mars 2020 portant allongement de la durée de validité des visites médicales périodiques en période d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19. *Journal officiel de la république française*. 21 mars 2020.
« Les auteurs ne déclarent pas de conflit d'intérêt concernant les données présentées dans cet article »

MITRHA

EN MCD AU GABON

(1^{ER} SEPTEMBRE-9 NOVEMBRE 2020)

JEAN-PAUL CARRERE¹



INTRODUCTION

Le téléphone sonne. Un infirmier d'active ne peut partir en mission initialement prévue, je n'ai pas plus de détails. Le bureau RH me propose 72 jours au Gabon. J'accepte ! Le vol n'est pas habituel comme pour un départ collectif. Nous sommes 4 remplaçants avec beaucoup de fret. Après 3 escales et 3 jours de voyage, je vois les palmiers de Libreville. A l'intérieur du camp, tout est organisé. Je fais une semaine en chambre mais avec autorisation d'emploi étant sur un trajet individuel, j'évite de tourner en rond 7 jours dans un bâtiment groupe, comme cela est arrivé à ma relève.

LE CMIA DE LIBREVILLE

Me voilà au centre médical interarmée. L'accueil est chaleureux, très organisé. Je suis étonné de voir si peu de monde, mais il y a moins de 400 militaires et 800 familles à soutenir. L'adaptation se fait très bien. Je découvre une

¹ ISG1G® 11° CMA Toulouse, 176° AM Montauban

salle CARP (capacité de réanimation projetable) avec 2 lits complets de réanimation au cas où il y aurait des cas COVID graves à traiter. J'apprends que tout le système de santé local est défaillant, que les chirurgiens locaux ôtent les gants durant les opérations car cela les gêne pour travailler... bref, tout repose pour les militaires et leurs familles sur le CMIA. Il y a donc 8 lits « *d'infirmité* » pour pouvoir prendre en charge des patients qui nécessiteraient une surveillance infirmière H24. Pour soulager l'équipe MLD, je prends un maximum d'astreintes, ce qui me permet de travailler très rapidement, puis de suivre mes patients. La pharmacie est parfaitement tenue et bien équipée, même si le fret santé met 4 mois pour arriver, il y a beaucoup de matériel.

SOINS DU MANDAT

Durant ce séjour, j'ai eu l'occasion de faire diverses choses : soutien TAP, cérémonies, urgences dont une spécifique VIP dès mes premiers jours de mission, soutien forêt équatoriale, activités à risques etc... et des soins tout aussi variés que des prises de sang, perfusions, urgences vitales, pansements complexes, pose d'attelles et d'écharpes, induction sédation et entretien ; avec pour pierre d'angle la formation d'infirmiers gabonais lors d'un stage MEDIC-HOS où j'ai été coopté à l'équipe des instructeurs santé pour apprendre l'approche d'une victime, la pose de VVP, l'organisation autour du blessé... Beaucoup de discussions avec les infirmiers gabonais ont été édifiantes : ils ne connaissent pas les opsites, les tubulures 3 voies, et beaucoup de matériel que nous utilisons, les échanges sont très riches, ils m'apprennent certaines de leurs techniques, quelle expérience !





RICHESSSE HUMAINE ET ESPRIT D'AVENTURE

Je retiens de cette mission beaucoup de richesse humaine dans les contacts, le fait que les gabonais nous apprécient et sont très communicant et qu'il faille tout négocier, comme une tradition, lors du moindre achat. Niveau soins, j'ai progressé. La mission n'était pas aussi opérationnelle que par exemple la Guyane où j'étais en 2019, il n'y avait pas de gestion d'armement sur mon mandat ni de marches de 30 kilomètres dans des mangroves en « *lourd* » mais bien un lot de surprises quotidiens très différents dans une ambiance COVID avec un couvre-feu gabonais à 20h limitant fortement les sorties. Cependant, barque, hélicoptère et 4x4 étaient nos moyens de locomotions, frissons garantis !



CONCLUSION

Ce qu'il faut retenir, c'est la capacité d'adaptation à avoir sur ce type de mission. Les MLD m'ont tous pour la plupart invités chez eux et offerts de leur temps familial comme si j'étais un membre à part entière de leur famille, cela m'a beaucoup touché. Le carnet d'adresse est plein. Dès mon retour, j'ai réparé mes sacs afin de pouvoir partir à nouveau sur ce type de remplacements, et me tenir, selon la devise scoute *Semper parati* « *toujours prêts* » !



UN MOIS DE GUERRE D'UN MÉDECIN DE RÉSERVE

JEAN-DOMINIQUE CARON¹



En octobre 2020 le MC[®] Yvon MESLIER² trouve sur internet un petit opuscule au titre prometteur...

Écrit et publié en 1942 par le Docteur Edmond LEFORT, cet ouvrage de 126 pages au format A5 retrace son séjour au front du 29 août au 15 octobre 1939. Publié aux éditions du Livre Moderne, 9 rue Antoine-Chantin à Paris 14^{ème}, il dédie l'ouvrage « au Docteur Émile Lefort, mon frère ».

En 100 pages, il décrit par le menu la montée en puissance de cette « drôle de guerre » comme on l'appellera plus tard, de son arrivée au corps à l'annonce du 15 octobre 1939 par le Général Gamelin du repli derrière la Ligne Maginot.

Les 25 dernières pages titrées « Les conséquences » permet à l'auteur d'analyser le pourquoi du désastre de mai-juin 1940, au travers des décisions politiques et militaires des années 1930.

Mais qui est le Docteur Edmond LEFORT qui note au tout début de son ouvrage : « C'est aujourd'hui

seulement (au troisième jour de ma mobilisation) que j'ai eu la possibilité de commencer ce que j'intitule pompeusement mon « journal de guerre ». Y aura-t-il la guerre, d'abord ? Beaucoup prétendent que non. Quant à moi, malgré le peu de temps que j'ai eu pour m'abîmer dans des réflexions, je crois à la guerre depuis le moment où je me suis trouvé dans la cour du quartier Fayolle, à Angoulême, le dimanche 27 août à sept heures du matin. » ?

Edmond Louis Joseph France Lefort naît à Loches (département de l'Indre-et -Loire) à 11 heures du soir le 18 août 1900. Son père Émile Joseph Lefort, trente-sept ans, est directeur du collège de la ville. Sa mère Louise Marie Madeleine Laumonier, trente et un ans, est sans profession. Edmond Lefort convole en justes noces à Loches, le 18 juillet 1923, avec Denise Berthe Marie Richard, née au Havre (département de la Seine Inférieure) le 29 novembre 1902, fille d'un négociant à Loches. L'acte de mariage porte qu'Edmond Lefort est « élève de l'École de Santé Navale » et qu'il est « autorisé à contacter mariage suivant autorisation de Monsieur le Médecin Général Directeur de l'École du Service de Santé de la Marine en date du 13 juin 1923 ».

Le registre matricule 706 du bureau de recrutement de la subdivision du Blanc nous apprend qu'Edmond Lefort a les cheveux châtain, les yeux gris et mesure 1m64. Reçu au concours de l'École du Service de Santé de la Marine au JO du 16 octobre 1920, il contracte le 13 novembre, à la Mairie de Bordeaux, un engagement volontaire de huit ans, à compter du 25 octobre 1920, au titre de cette école. Sorti de l'École le 13 décembre 1923, il est nommé Médecin Auxiliaire de 3^{ème} classe et passé au 53^{ème} Bataillon de Chasseurs Coloniaux à cette même date. N'ayant pas rejoint ce régiment, il passe au 21^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale le 10 janvier 1924. Il est démissionnaire de son emploi d'élève du Service de Santé de la Marine à compter du 13 décembre 1924, sur Décision Ministérielle du 7 novembre.

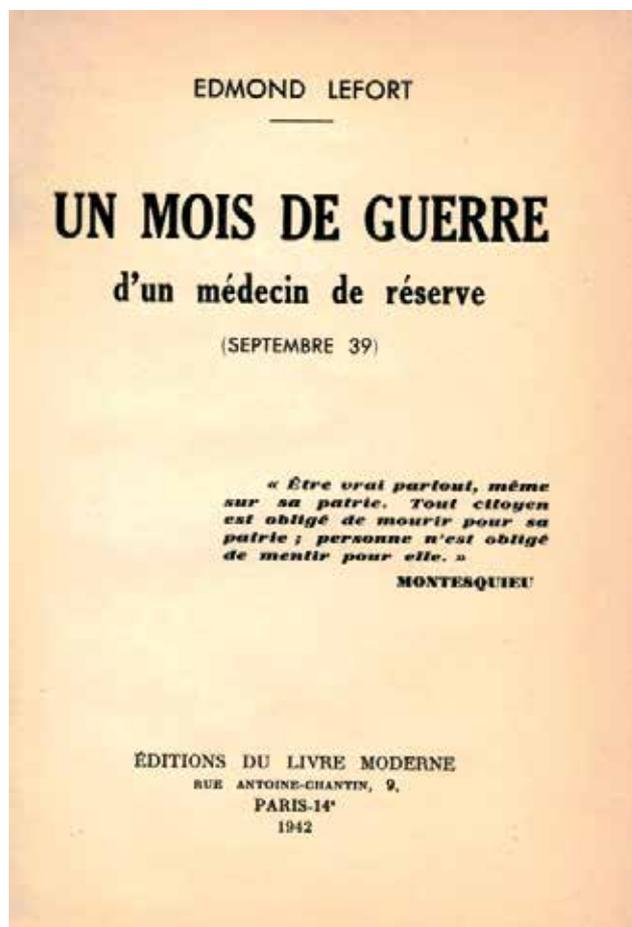
Edmond Lefort entame alors une carrière de médecin de réserve. Nommé Médecin Aide Major de 2^{ème} classe pour prendre rang à la date de sa démission, il est promu Médecin Lieutenant par décret du 25 janvier 1929, pour prendre rang du 15 mars 1927, affecté au Centre de Mobilisation Colonial d'Infanterie n°119 depuis le 15 novembre 1928. Médecin Lieutenant à la disposition du SSA de la 11^{ème} région à compter du 6 mars 1931,

¹ MCSCN(h), Rédac'Chef d'ActuGORSSA, chargé de la communication et du Devoir de Mémoire
² MC[®], HIA Bégin, correspondant de rédaction d'ActuGORSSA pour l'UNMR

il est promu Médecin Capitaine par décret du 17 décembre 1935 pour prendre rang du 25 décembre. Il est mis à la disposition du Service de Santé de la 9^{ème} Région par Décision Ministérielle du 14 septembre 1938 ; c'est dans cette position que le Médecin Capitaine Lefort rejoint son poste à la mobilisation, le 27 août 1939.

Parallèlement à son activité médicale civile, Edmond Lefort grand érudit amoureux de sa Touraine participa activement à la vie intellectuelle de son département, en particulier comme membre correspondant de la Société Archéologique de Touraine dès 1952, et comme secrétaire puis président des Amis de René Boylesve. Marie René Auguste Tardiveau, dit René Boylesve est né à Descartes (Indre-et-Loire) en 1867. Son œuvre particulièrement fournie, est inspirée en partie par la Touraine. Élu à l'Académie Française en 1918 (fauteuil n°23 succédant à Alfred Maizières), il décède à Paris 16^{ème} en janvier 1926 et est enterré au cimetière de Passy. C'est l'œuvre de son compatriote qu'Edmond Lefort c'est employé à faire connaître et diffuser.

Outre l'ouvrage évoqué dans cet article, il a par ailleurs commis de nombreux articles dans les revues des sociétés savantes du département et est l'auteur de plusieurs ouvrages : La triste guerre. Poèmes du front (1941), La Touraine de René Boylesve (1949), Esculape et les siens (1968).



Très diminué à la fin de sa vie par de gros problèmes cardiovasculaires, le Docteur Edmond Lefort s'est éteint à Tours le 27 janvier 1974.

Pour terminer l'évocation de notre « Ancien », nous allons citer quelques lignes de son « Mois de guerre ».

Son arrivée au corps est rocambolesque : « J'avais espéré, sur le vu de ma feuille de mobilisation qui portait « Angoulême, quartier Fayolle » qu'une fois les premières formalités remplies, une fois ma présence constatée, je pourrais me reposer. « On ne part pas comme ça, que diable ! me disais-je ? Angoulême n'est pas le désert, il y a des hôtels ! » Et je rêvais d'y aller dépouiller un instant cet uniforme étriqué, ce carcan incommode, m'allonger et dormir, dormir quelques heures, dormir enfin !... Ah ouiche ! Je construisais tout cela avec les derniers lambeaux de ma mentalité de civil, je n'avais pas encore compris. J'appris d'abord que mon unité n'était pas à Angoulême même, mais dans un village des environs, à neuf kilomètres de là, sur la route de Périgueux, et que je devais m'y rendre d'urgence. J'eus encore la naïveté de demander « comment ? ». Et je reçus la réponse classique : « Comme vous pourrez. Débrouillez -vous... ».

L'installation de l'infirmerie et les soins courants sont de la même façon un parcours chaotique : « ...J'ai même deux blessés à la visite - victimes des chevaux - l'un a été mordu, l'autre a reçu un coup de pied. J'ouvre le panier à pansements, je trouve ce qu'il me faut. Mais si vraiment c'est là tout mon trésor, je ne suis pas riche. Je voudrais bien faire une injection de sérum antitétanique, mais il n'y en a pas. Je retourne le contenu du fameux panier dans tous les sens, j'examine l'inventaire... ça n'a pas été prévu.

Je fais un bon pour la Place et le fais porter par un chauffeur qui part à l'instant. Les blessés attendront... et ils couchent dans la paille. Je fais des papiers : j'attends aussi. La réponse arrive dans la soirée : pas de sérum.

Je suis retourné à A... à la recherche du fameux sérum. À l'infirmerie du dépôt d'abord, médecin commandant charmant et fantaisiste. Le quartier contient bien 3.000 hommes en ce moment, et des centaines de chevaux... pas une ampoule de sérum. Cela n'altère d'ailleurs pas sa sérénité. « Allez voir à l'hôpital, me dit-il... ». À l'hôpital, le débat est plus sérieux. J'ai commis, paraît-il, une faute grave. Quand j'ai raconté au médecin colonel que j'ai ouvert mon panier à médicaments pour y trouver l'ampoule tant désirée, il a sursauté.

« Comment ? Vous avez ouvert le panier n° 6 ? - Bien sûr, fais-je. - Mais vous ne savez donc pas ? - Quoi ? - Mais c'est formellement interdit !

Je ne comprends pas. Il m'explique : - Le panier n° 6 ne doit être ouvert qu'en cas de mobilisation générale... générale... insiste-t-il. Vous avez saisi ? Nous ne sommes pas actuellement en état de mobilisation générale, il ne fallait pas y toucher, voyons ! Il était plombé!

L'indignation de mon supérieur est à son comble. Je sens passer sur moi le souffle de la catastrophe ! - Mais, mon colonel, dis-je pour expliquer mon acte sacrilège, j'ai trois cents hommes dans ma formation. Je suis seul en pleine campagne. Si je n'ai pas le droit d'ouvrir ce panier tant que la mobilisation générale n'est pas décrétée, où voulez-vous que je prenne ce qu'il me faut pour les soigner ?

Il lève les bras au ciel : - C'est une autre affaire ! Débrouillez-vous !... Faites-leur un billet d'hôpital ! Je suis tenace. - C'est que les billets d'hôpital sont eux aussi à l'intérieur du panier n° 6, mon colonel. Comment faire ? J'exagère visiblement. Un geste à la fois excédé et furieux du médecin-chef m'engage à détourner l'orage. Toutefois je redemande mes ampoules de sérum antitétanique. Je suis décidément un type embêtant. Le colonel n'est pas mauvais homme, mais il a assez de moi. -Tenez, me dit-il, pour se débarrasser de ma présence, voilà un bon pour une ampoule. Savez-vous combien j'en ai pour tout l'hôpital ? (et son hôpital est le seul de toute la garnison) : cinq. Je le remercie et je gagne la porte. Il est radouci : « *Faites attention à ce que vous faites, vous savez. Vous n'avez pas d'expérience. Mais voyez-vous que la mobilisation générale n'ait pas lieu, dans quels draps vous vous mettez ! ...* »

Donnons enfin au Médecin Capitaine Lefort les mots de la fin, qui terminent la partie réflexion de son ouvrage : « ...Nous n'étions pas préparés, nous le savons maintenant. Nos armements étaient inférieurs, nous le savons. Nous n'avions ni chars ni aviation, nous le savons. Mais eux, eux les chefs, ils devaient le savoir avant nous. Et l'on se tourne alors dans cet affreux dilemme si souvent répété depuis la défaite : ou bien ils ne le savaient pas, et ces grands hommes étaient des imbéciles, ou ils le savaient et ils sont des criminels. Et dans ce dernier cas ils ne devaient pas déclarer la guerre. Quand on est à la tête d'un pays, on ne doit être ni l'un ni l'autre. On le doit d'autant moins quand on a eu le temps de savoir, de méditer, et d'apprécier.

Qu'un généralissime appelé brusquement à la tête d'une armée insuffisante, et devant la faire marcher aussitôt au combat, ne puisse gagner des batailles, on ne saurait lui en faire grief. Qu'une « *Excellence* » de la IIIe République, qui, comme cela se produisait couramment, renversée après un mois de pouvoir, puis rappelée, puis trimbalée d'un ministère à un autre, se trouve brusquement en présence d'une situation grave, on ne peut non plus lui mettre sur le dos les erreurs de ses multiples prédécesseurs. Elle serait alors en droit de dire : « *Pardon ! si j'avais été là depuis quelques années, c'eût été tout différent.* »

M. Daladier était, au jour de la déclaration de guerre, ministre de la Guerre depuis six ans, et cela sans interruption, fait rare en régime parlementaire. M. Gamelin était généralissime depuis cinq ans. Pendant ces cinq et six années ni l'un ni l'autre n'ont été capables de préparer l'instrument guerrier qui soit à la fois digne de la France et capable d'assurer son destin. On se perd à

chercher le qualificatif qui convient à de tels hommes, si coupables parmi tant d'autres coupables...

On pourra dire en effet que nous avons tort de donner une telle importance à une page des hostilités qui a été menée d'une façon raisonnable selon les uns et selon les autres, absurde. Mais on a le droit de supposer, en face du lamentable résultat d'ensemble obtenu avec de telles méthodes qu'en agissant autrement, l'évolution et la marche de la guerre eût peut-être changé. Ce qu'on peut affirmer en tout cas sans crainte d'être démenti, c'est que le résultat ne pouvait être pire. Oui, septembre 1939, a bien été un mois stupide. Et stupide de bout en bout. Ne fallait-il pas vraiment que la stupidité soit reine pour que, malgré nos insuffisances, nous osions déclarer une guerre n'y étant point préparés. Ne le fallait-il pas encore, pour que l'ayant déclarée, nous n'osions pas la faire, et cela à la première occasion favorable, la seule peut-être qui se soit présentée.

Aurions-nous réussi dans cette tentative ? Nous nous sommes bien gardés ici de l'affirmer. Mais on peut regretter qu'en haut lieu on ne se soit pas mis en mesure de la tenter et qu'on n'ait pas su au moment opportun réunir tous les éléments nécessaires pour l'entreprendre avec des chances de succès. »

Il va sans dire que toutes ces réflexions n'engagent que ce témoin privilégié de cette période. Le Devoir de Mémoire, c'est aussi de rappeler ces témoignages, pour que le présent et le futur ne répètent pas les erreurs du passé...

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Archives départementales d'Indre-et-Loire
2. Société Archéologique de Touraine, bulletin trimestriel, tome XXXVI, année 1970
3. Société Archéologique de Touraine, bulletin trimestriel, tome XXXVII, année 1974
4. Revue Mabillon, Archives de la France Monastique, LII année 1962, avril-septembre
5. Société des Amis du Vieux Chinon, tome X, n°7, année 2003
6. Wikipédia, article René Boylesve
7. JORF 25 janvier 1929
8. JORF 17 décembre 1935
9. Revue Les Amis de René Boylesve

ILS SONT À L'HONNEUR



Les MC TOPIN et MILLET et le fanion du 3^e CMA



MC(r) MILLET



MCS(r) HAMON

Deux adhérents de longue date de l'UNMR, ayant des fonctions administratives au sein de l'association, ont été récemment mis à l'honneur

Par décret paru au Journal Officiel de la République Française le 1^{er} novembre 2019, le Médecin en Chef[®] Didier MILLET est promu officier de l'Ordre National du Mérite.

Membre de l'UNMR depuis 40 ans, le MC[®] Millet est de longue date délégué de l'association pour le département des Ardennes. Psychiatre Praticien hospitalier, il est affecté sous ESR à la 28^e Antenne Médicale de Charleville, au sein du 3^e CMA. Il est parti en OPEX à Mostar, en Bosnie, en 2001.

Outre la croix d'Officier de l'ONM, le MC[®] Millet est titulaire de la Médaille de la Défense Nationale échelon

bronze, de la Médaille des Services Militaires Volontaires échelon or, de la Médaille Commémorative Française et de la Médaille de l'OTAN.

Avec du retard lié au contexte sanitaire, la croix d'Officier de l'ONM lui a été remise en décembre 2020 par le Médecin en Chef TOPIN, chef de corps du 3^e CMA, au cours d'une prise d'armes réunissant les personnels de la 28^e Antenne Médicale.

Par décret paru au Journal Officiel de la République Française le 18 octobre 2020, le Médecin Chef des Services de Classe Normale[®] Patrick HAMON est promu officier de l'Ordre National du Mérite.

Particulièrement actif au sein de l'UNMR, le MCS[®] Hamon en est le Président Délégué et le Secrétaire Général. Phlébologue libéral, il exerce sa spécialité sous ESR au sein de l'HIA Bégin. Il est par ailleurs chef de la SeRFReM Paris.

Le MCS[®] Hamon est chevalier de la Légion d'Honneur et des Palmes Académiques et titulaire de la Médaille des Services Militaires Volontaires échelon or.

C'est le MGI RIGAL SASTOURNE, Directeur des hôpitaux, qui lui a remis la croix d'Officier de l'ONM au cours d'une prise d'armes qui s'est tenue début décembre 2020 au sein de l'HIA Bégin.

Toutes nos félicitations aux décorés.

*MCSCN(h) Jean-Dominique Caron
Vice-Président de l'UNMR*

JOURNÉES NATIONALES DE FORMATION DES RÉSERVISTES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

SOUTIEN SANTÉ DE L'AVANT

Nouvelles pédagogies
ateliers, simulations, serious game,
conférences...

*Écoles Militaires de Santé
de Lyon-Bron*

**POUR
LES ACCOMPAGNANTS
LE VENDREDI**

*Visite du vieux Lyon
et du Fort Mont-Luc*

**Vendredi 11 juin 2021
Samedi 12 juin 2021**

J.-D. Caron



NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Aux heureux bénéficiaires d'une distinction, nomination ou promotion, nos chaleureuses félicitations !

JORF N°0247 DU 10 OCTOBRE 2020 TEXTE N° 40

Décret du 9 octobre 2020 portant diverses portant nomination dans la réserve opérationnelle

JORF N°0254 DU 18 OCTOBRE 2020 TEXTE N° 3

Décret du 17 octobre 2020 portant élévation dans l'ordre national du Mérite en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active MGI (2S) WEY Raymond

JORF N°0254 DU 18 OCTOBRE 2020 TEXTE N° 4

Décret du 17 octobre 2020 portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active

Au grade d'officier :

MC BOLZER Florence, MCSCN HAMON Patrick, MC LE COQ Elisabeth.

Au grade de chevalier :

ISG2G AUDRAS Jean-Bernard, MC DUCOMBS Olivier, AMACE JOLY Chantal, VC MANET Ghislain, CDC MIENVILLE Michel, MC NAYAGOM Thierry, PHC NOUREAU Hélène, MP PINA Géraldine, IA3G THIEUW Dominique.

JORF N°0263 DU 29 OCTOBRE 2020 TEXTE N° 56

Décret du 28 octobre 2020 portant nomination d'un directeur à l'administration centrale du ministère des armées - M. ROUANET (Philippe)

JORF N°0265 DU 31 OCTOBRE 2020 TEXTE N° 8

Décret du 29 octobre 2020 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'Honneur en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active

Au grade de commandeur :

MGI, MCSHC ESCARMENT Jacques.

Au grade d'officier :

LTN BRINÉS Jean, MC GAUD Richard.

Au grade de chevalier avec traitement :

MP DEMESMAY François - cité, MED MAURIZOT Jean-Louis - cité.

Au grade de chevalier sans traitement :

MC BAYLE Éric, MC CAVAGNA Patrice, MC MICHEL Henri, MC PASCAL Jean-François.

JORF N°0265 DU 31 OCTOBRE 2020 TEXTE N° 53

Décret du 29 octobre 2020 portant concession de la Médaille Militaire en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active SGT BRILLET Pierre - blessé, 1CL CLANET Emilien - cité, IA4G FICHOU François, CPL MARÉCHAL Gérard - cité, AMACE MASSONEL Jean-Marc, ADC SOLLIER Alain, Cité, INF ZAMMIT Claude - Cité.

JORF N°0287 DU 27 NOVEMBRE 2020 TEXTE N° 38

Décret du 25 novembre 2020 portant nomination dans la réserve opérationnelle

JORF N°0001 DU 1^{ER} JANVIER 2021 TEXTE N° 60

Décret du 30 décembre 2020 portant nomination et promotion dans la réserve opérationnelle

Corps des médecins des armées :

Au grade de médecin chef des services de classe normale de réserve

Pour prendre rang du 1^{er} décembre 2020 les médecins en chef de réserve : PRÉVOST Philippe, NUZZACI Fabien, LE COQ Elisabeth, SAUVAGE Patrick

Au grade de médecin en chef de réserve

Pour prendre rang du 1^{er} décembre 2020 les médecins principaux de réserve :

BLONDEAU Géraldine, RIHN Bertrand, PINA Géraldine, TEUMA Michèle, LEMÉE Pascale, MARIAUX Evelyne, OLLITRAULT Jacky, BASQUIN Cédric, DEMESMAY François, LACOMBE Jean-Paul

Au grade de médecin principal de réserve

Pour prendre rang du 1^{er} décembre 2020 les médecins de réserve : SAMSON Emmanuel, PATRU George-Adrian, BLANC Benoît, BASTIEN Marie, BOUSSEN Michel, DUQUÉNOY Raphaël

Au grade de médecin de réserve

Pour prendre rang du 1^{er} novembre 2020 : M. GRIFFIER Romain, M. PORTEFAIX Hadrien

Corps des internes des hôpitaux des armées :

Au grade d'interne de réserve

Pour prendre rang du 1^{er} novembre 2020

M. BALCERAC Alexander, M. GENRE-GRANDPIERRE Benjamin, M. MOREAU Antoine, M. THOMAS Charles

Corps des pharmaciens des armées :

Au grade de pharmacien chef des services de classe normale de réserve

Pour prendre rang du 1^{er} décembre 2020 : le pharmacien en chef de réserve JASKIEROWICZ Donald

Au grade de pharmacien principal de réserve

Pour prendre rang du 1^{er} décembre 2020 les pharmaciens de réserve : TELLIER Alain, CALMETTES Véronique,

Au grade de pharmacien de réserve

Pour prendre rang du 1^{er} novembre 2020 : Mme BELLIAR Marie-Sylvie

Corps des vétérinaires des armées :

Au grade de vétérinaire chef des services de classe normale de réserve

Pour prendre rang du 1^{er} décembre 2020 : le vétérinaire en chef de réserve BOLNOT François-Henri

Corps des chirurgiens-dentistes des armées :

Au grade de chirurgien-dentiste en chef de réserve

Pour prendre rang du 1^{er} décembre 2020 : le chirurgien-dentiste principal de réserve GABISON Raphaël

JORF N°0002 DU 1^{ER} JANVIER 2021 TEXTE N° 146

Décret du 31 décembre 2020 portant nomination et promotion dans l'ordre national de la légion d'honneur

Ministère des armées, au grade de chevalier

M. DURRIEU Jean-Philippe, chirurgien, président et secrétaire régional d'associations d'anciens combattants ; 32 ans de services.

Ministère de la justice, au grade de chevalier

M. MALBRANQUE Stéphane, médecin légiste, expert judiciaire près la cour d'appel d'Angers, agréé par la Cour de cassation ; 31 ans de services.

JORF N°0021 DU 24 JANVIER 2021 TEXTE N° 15

Arrêté du 22 janvier 2021 portant allongement de la durée de validité de l'aptitude médicale prononcée lors de la visite médicale périodique pour faire face à l'épidémie de covid-19

BOC N°81 DU 21 OCTOBRE 2020

Décision n°510392/ARM/SSA/DGRH/RES du 14 septembre 2020 portant nomination des militaires infirmiers et techniciens de réserve des hôpitaux des armées consultable sur www.gorssa.fr

BODMR 70^{ÈME} ANNÉE N°3 DU 9 OCTOBRE 2020 MRVDSI

Arrêté du 23 juillet 2020 portant attribution de la médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure à titre exceptionnel consultable sur www.gorssa.fr

Arrêté du 4 août 2020 portant attribution de la médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure à titre exceptionnel consultable sur www.gorssa.fr

Arrêté du 4 août 2020 portant attribution de la médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure à titre normal consultable sur www.gorssa.fr

BODMR 70^{ÈME} ANNÉE N°3 DU 9 OCTOBRE 2020 CCV**« MISSIONS EXTÉRIEURES »**

Arrêté du 30 juillet 2020 portant attribution de la croix du combattant volontaire avec barrette « missions extérieures » consultable sur www.gorssa.fr

BOC N°93 DU 02 DÉCEMBRE 2020

Décision n°512117/ARM/SSA/DGRH/RES du 16 octobre 2020 portant nomination des militaires infirmiers et techniciens de réserve des hôpitaux des armées consultable sur www.gorssa.fr

Décision n°512889/ARM/SSA/DGRH/RES du 30 octobre 2020 portant nomination des militaires infirmiers et techniciens de réserve des hôpitaux des armées consultable sur www.gorssa.fr

Décision n°512898/ARM/SSA/DGRH/RES du 30 octobre 2020 portant nomination des militaires infirmiers et techniciens de réserve des hôpitaux des armées consultable sur www.gorssa.fr

**BOC N°79 DU 14/10/2020, N°81 DU 21/10/2020,
N°85 DU 4/11/2020, N°87 DU 12/11/2020,
N°89 DU 18/11/2020, N°91 DU 25/11/2020,
N°93 DU 02/12/2020, N°95 DU 09/12/2020,
N°3 DU 13/01/2021**

portant nominations dans la réserve opérationnelle du Service de Santé des Armées

LE CONSEILLER SOCIAL DU GORSSA

Le MCS® Georges LE GUEN délégué départemental du Finistère et délégué adjoint en région Ouest de l'UNMR se propose de renseigner tout membre du GORSSA, à jour de sa cotisation, sur la condition sociale des réservistes et plus particulièrement la validation des périodes ESR pour la retraite civile.

Il rappelle que la notation du réserviste est subordonnée à une activité minimale sous ESR, selon les directives du décret du 30/09/2019 relatif à la « simplification et à la valorisation des activités des réservistes militaires », décret consultable en ligne sur www.gorssa.fr

**Pour joindre le MCS® Georges LE GUEN,
contacter le Secrétariat :**

Madame Sicé au 06 49 22 02 89.

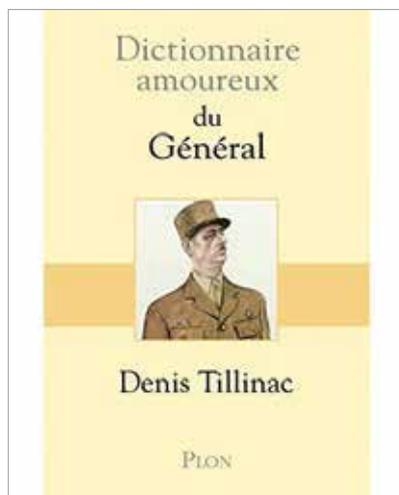
RETENEZ SUR VOTRE AGENDA

À l'occasion des cérémonies du Service de Santé pour la Saint-Luc, le MGI(2s) Raymond WEY, président de la Société Amicale des élèves et anciens élèves des Écoles du Service de Santé des Armées et de l'École du Val-de-Grâce (SEVG), invite une délégation du GORSSA à participer le dimanche 17 octobre 2021 à la messe en l'église du Val-de-Grâce et le lundi 18 octobre 2021 au ravivage de la Flamme Sacrée sous l'Arc de Triomphe.

Des précisions pratiques seront communiquées en temps utile sur le site www.gorssa.fr

OUVRAGES PARUS - BIBLIOGRAPHIE

Jean-Dominique CARON, Yvon MESLIER, Jean-Pierre MOULINIÉ, et Marie-Hélène SICÉ



DICTIONNAIRE AMOUREUX DU GÉNÉRAL

Denis TILLINAC
Éditions PLON

Aventurier shakespearien aux prises avec des ennemis innombrables, de Gaulle a imaginé le roman de sa vie, et l'a imposé sur le théâtre tragique de l'Histoire en amoureux d'une France qui aujourd'hui encore lui doit presque tout. Il fut un héros aux frontières de la folie. Un chef de guerre longtemps seul contre tous. Un homme d'État visionnaire dans la lignée de Richelieu. Un écrivain dans le sillage de Chateaubriand. Et un méditatif lourd de mystères. Dans son incroyable saga, il a enrôlé des personnages fascinants, baroudeurs et moines-soldats d'un idéal chevaleresque. Le gaullisme est une leçon de morale, celle de l'insoumission et du panache, teinté de romantisme noir. Avec le lyrisme qu'on lui connaît, Denis Tillinac a voulu honorer sa dette en érigeant au Général le tombeau qu'il mérite.

Denis TILLINAC, né le 26 mai 1947 à Paris, est un écrivain, éditeur et journaliste français. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, il a travaillé comme journaliste à La Montagne, en Corrèze, à Figaro Madame et à La Dépêche du Midi. Il a été représentant personnel de Jacques Chirac au Conseil permanent de la francophonie de 1995 à 1998. De 1992 à 2007, il a dirigé la maison d'édition La Table Ronde. Il est membre de l'Institut Thomas-More. Il fait partie, aux côtés de Claude Michelet, Michel Peyramaure, de ce qu'il est convenu d'appeler l'École de Brive. Il est décédé subitement le 26 septembre 2020.



DIMITRI AMILAKVARI, UN PRINCE COMBATTANT

Jean-Paul HUET
LEMME éditions

La courte existence de Dimitri Amilakvari (1906-1942), fougueux officier de la Légion étrangère, lieutenant-colonel de la mythique 13^e DBLE, méritait que l'on s'y intéresse. En effet, aussi surprenant que cela puisse paraître, depuis la mort de ce véritable prince géorgien, Compagnon de la Libération, figure emblématique de la France Libre et de la Légion, aucun livre ne lui avait été consacré. Avec cette première biographie accessible à un large public, l'auteur répare une injustice. Grâce à de nombreuses sources de première main, et sans jamais négliger le contexte historique, « Amilak » retrouve sa place dans l'Histoire, lui qui, à Bir Hakeim, avait dit : « Nous, étrangers, n'avons qu'une seule façon de prouver à la France notre gratitude pour l'accueil qu'elle nous a fait, c'est de mourir pour elle. »

Le chef d'escadron (er) Jean-Paul HUET, ancien gendarme passionné par les hommes qui font l'histoire de notre pays, est aujourd'hui historien et conférencier.

L'ÉCOLE DE SANTÉ NAVALE (1939-1945)

L'école de santé militaire de Bordeaux entraînée dans la tourmente...



LOUIS-ARMAND HÉRAUT

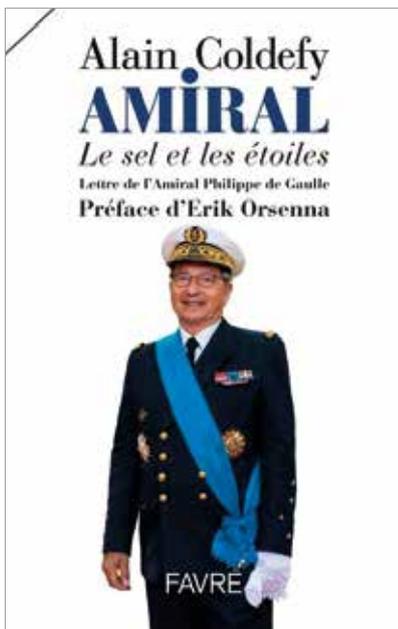
PRIX D'HISTOIRE DE LA
MÉDECINE AUX ARMÉES

L'ÉCOLE DE SANTÉ NAVALE (1939-1945) : L'ÉCOLE DE SANTÉ MILITAIRE DE BORDEAUX ENTRAÎNÉE DANS LA TOURMENTE...

Louis-Armand HÉRAUT
Auto-édition

En 160 pages abondamment illustrées, l'auteur retrace un pan méconnu de l'histoire de « Santé Navale » durant la seconde Guerre Mondiale. Le déplacement de l'école sur Montpellier, les parcours d'un certain nombre d'élèves qui ont, contre vent et marée, continué tant bien que mal leur cursus. Les mesquineries administratives des autorités de Vichy. Les engagements de certains dans la résistance ou la France Libre. Le parcours de ceux qui sont envoyés en Allemagne comme médecins dans le cadre de la relève des médecins civils prisonniers. La position inconfortable du commandement de l'école. Et l'évocation de ceux qui sont allés jusqu'au sacrifice suprême...

Le Médecin en Chef honoraire Louis-Armand HÉRAUT est issu de la promotion 1957 de l'ESN et ancien des Troupes de Marines. Membre éminent de l'A.A.M.S.S.A., il participe régulièrement aux travaux du comité d'histoire de cette association. Il est le co-auteur de l'ouvrage paru en 2012 « Les hôpitaux militaires : trois siècles au soutien des Forces et de l'expansion coloniale ; une aventure humaine et scientifique ».



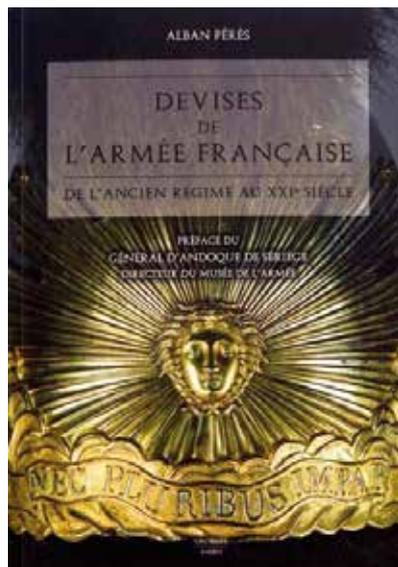
AMIRAL, LE SEL ET LES ÉTOILES

Amiral Alain COLDEFY
Éditions FAVRE

Ce livre est le témoignage inédit et riche d'un homme qui a incarné la puissance militaire française pendant toute sa longue carrière. Conscient des enjeux géostratégiques et de l'attente que le monde a de la France, il nous offre sa vision éclairée et nous raconte aussi avec passion ses aventures au bout du monde.

Il a navigué sur toutes les mers. Pacha de frégate, puis de porte-avions et enfin amiral commandant de la force aéronavale, il a connu la plupart des crises internationales de ces dernières décennies. Il était sur la Méditerranée quand le Proche-Orient connaissait les secousses de la guerre de Kippour. Il était à la barre quand la guerre Iran-Irak imposait une surveillance du golfe arabo-persique. Il était à la tête de la flotte française pendant le conflit au Kosovo. Dans ces missions à haut risque, Alain Coldefy a développé une perception sensible de la stratégie internationale et un sens aigu de l'indépendance militaire de la France.

Par la suite, l'Amiral Coldefy a été directeur des relations internationales des armées, développant une vision politique et militaire qui lui permet d'établir un nouvel équilibre des forces. Aujourd'hui, loin des terrains d'affrontements, l'Amiral nous livre ses expériences passionnantes, ses anecdotes qui font l'Histoire et ses conceptions géostratégiques lucides et fondées. Il est par ailleurs le président national de la SMLH, la Société de Membres de la Légion d'Honneur.



DEVICES DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Alban PÉRÈS

Éditions ARCADES

Des cris de guerre retentissant sur les champs de bataille du Moyen Age aux sentences visibles sur les insignes, écussons et autres fanions des unités contemporaines, les devises ont depuis toujours accompagné les militaires. Si un certain nombre d'entre elles sont célèbres, beaucoup sont tombées dans l'oubli. Qui se souvient des histoires qui se cachent derrière ces mots ? Qui connaît encore le nom des braves dont les actes ont forgé ces sentences ? C'est pour établir un répertoire, ainsi que lever le voile sur l'origine d'une partie de ces devises et sur leurs significations parfois peu intelligibles, que ce livre a vu le jour. Ce sont ici plus de 1.600 devises qui sont recensées, correspondant à plus de 4.000 unités de l'armée de Terre, de la Marine, de la Gendarmerie, et de l'armée l'Air. L'ensemble de ce corpus est abondamment illustré car bien souvent l'image accompagne opportunément les mots.

Alban PÉRÈS, sous-officier de Gendarmerie, est membre de la Société des amis du Musée de l'Armée, de la Société d'études d'histoire militaire La Sabretache, et président d'un comité du Souvenir français. Passionné depuis de nombreuses années par l'emblématique et la science des armoiries, il est également membre de la Société française d'héraldique et de sigillographie, et consultant héraldique auprès des professionnels du marché de l'Art.



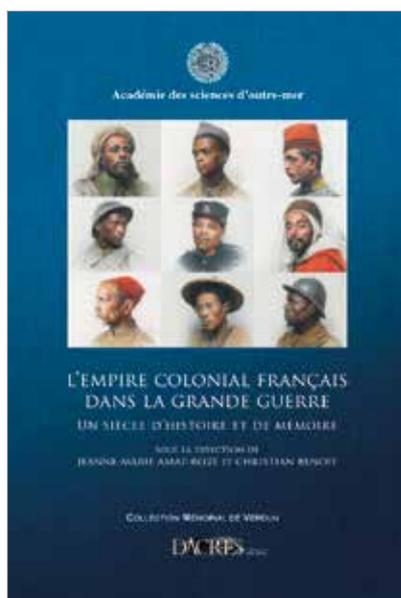
ÉMILE GUILLAUME (1867-1954), LE SCULPTEUR DE LA 3^{ÈME} RÉPUBLIQUE

Roland BIGUENET
Éditions PUBLISHROOM

Sculpteur célèbre et reconnu, titulaire de nombreuses récompenses, souvent encensé par la critique, parfois éreinté par ses adversaires, Émile GUILLAUME participa avec passion à la vie artistique, intellectuelle et politique de la Troisième République. Au travers de son œuvre, il célébra ses artistes, ses poètes, ses grandes figures politiques et ses grands événements. Il en partagea aussi les heures de gloire, les joies, les épreuves, les illusions et les désillusions jusqu'au naufrage final de 1940. C'est donc à une promenade dans le passé à laquelle vous convie l'auteur, à la rencontre d'événements ou de personnages souvent oubliés, mais oh combien étonnants ! Au fil des pages, le lecteur verra toute une époque ressusciter.

Passionné d'Histoire et de généalogie, Roland BIGUENET effectuait des recherches sur sa famille quand il a décidé de s'intéresser au sculpteur Émile Guillaume (1867-1954), « l'arrière-grand-père de mon épouse », et à ses liens étroits et « amicaux » avec Aristide Briand, homme politique incontournable de la IIIe République et prix Nobel de la paix.

Passionné d'Histoire et de généalogie, Roland BIGUENET effectuait des recherches sur sa famille quand il a décidé de s'intéresser au sculpteur Émile Guillaume (1867-1954), « l'arrière-grand-père de mon épouse », et à ses liens étroits et « amicaux » avec Aristide Briand, homme politique incontournable de la IIIe République et prix Nobel de la paix.

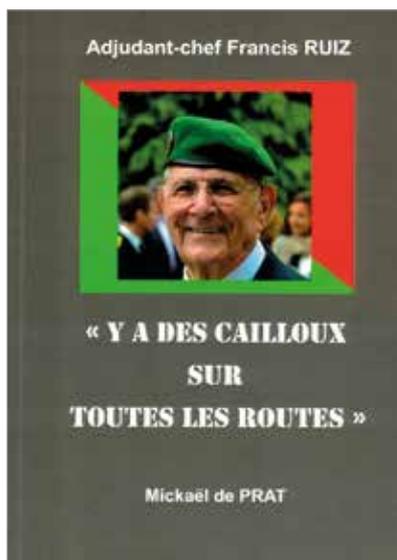


L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS DANS LA GRANDE GUERRE. UN SIÈCLE D'HISTOIRE ET DE MÉMOIRE

sous la direction de Jeanne-Marie
AMAT-ROZE et Christian BENOIT
*Éditions DACRES, collection
Mémorial de Verdun*

Fondée en 1922 par le journaliste Paul Bourdarie qu'accompagnaient des personnalités civiles et militaires conscientes du tribut versé par les populations et les territoires de l'Empire pendant la guerre, l'Académie des sciences d'outre-mer a commémoré le centenaire de la Grande Guerre par un quinquennat de travaux. Des communications à caractère scientifique, accessibles au grand public, rappelleront les particularités et la portée de la participation de l'Empire au conflit, dans les multiples registres de l'engagement, des conséquences et des héritages. Le programme déclina cinq thèmes annuels : Mobiliser, les forces en présence ; Produire, l'effort de guerre ; Soigner, le soutien médical aux contingents d'outre-mer ; Se révolter, résister ; Honorer, commémorer. Sur cette histoire centenaire toujours féconde, cet ouvrage, d'une approche pluridisciplinaire inédite, mesure la contribution de l'empire ultramarin français à l'effort de guerre sous un certain nombre d'aspects : militaire, bien sûr, mais aussi géographique, politique, économique, sanitaire, social et mémoriel. *Fruit d'une exceptionnelle coopération scientifique, l'ouvrage L'Empire colonial français dans la Grande Guerre. Un siècle d'histoire et de mémoire, dirigé par Pr-Dr (émérite) Jeanne-Marie AMAT-ROZE et LCL (R)*

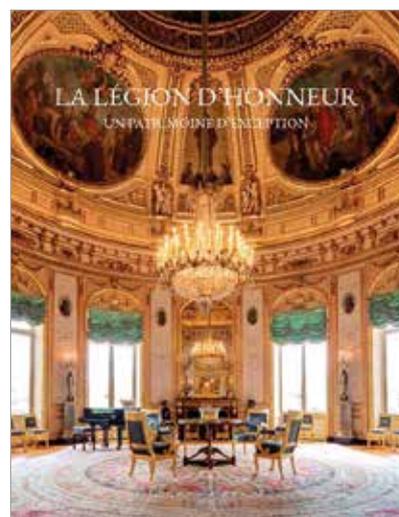
Christian BENOIT, rassemble cinquante auteurs civils et militaires, universitaires, chercheurs, médecins et conservateurs. S'inscrivant dans un contexte rendant particulièrement sensible l'écriture de l'histoire coloniale française, cet ouvrage adopte une position mesurée, rigoureuse sur le plan méthodologique, soucieuse de jeter un pont entre les disciplines, et détachée au possible des biais idéologiques. Ce livre est un hommage aux 700 000 hommes, soldats et travailleurs qui traversèrent les mers pour défendre la France.



ADJUDANT-CHEF FRANCIS RUIZ « Y A DES CAILLOUX SUR TOUTES LES ROUTES »

Mickaël de PRAT
Éditions EDITO

Ce livre sur la vie de l'Adjudant -Chef (er) Francis Ruiz retrace ses campagnes de l'Algérie jusqu'en Indochine, en commençant par le débarquement en Provence, de 1944 à 1963. En 2018, il fut choisi avec grand honneur comme accompagnateur du porteur de la main du Capitaine DANJOU, pour la commémoration de 155^{ème} anniversaire de combat de Camerone à Aubagne. La vie d'un homme au parcours incroyable Mickaël de PRAT a servi en qualité d'OSC au sein de la Légion Étrangère de 1989 à 2003 dans les unités suivantes : 4°RE, 3°REI, 1erRE, COMLE et 2°REP. *Mickaël de PRAT a servi en qualité d'OSC au sein de la Légion Étrangère de 1989 à 2003 dans les unités suivantes : 4°RE, 3°REI, 1erRE, COMLE et 2°REP.*



LA LÉGION D'HONNEUR, UN PATRIMOINE D'EXCEPTION *ouvrage collectif des Éditions Internationales du Patrimoine*

En 640 pages et 525 illustrations, huit auteurs et un photographe présentent pour la première fois l'ensemble du patrimoine de la Légion d'honneur dans un beau livre d'art. Cette monographie originale invite le lecteur à découvrir les richesses de l'Hôtel de Salm, du musée de la Légion d'honneur, du château d'Écouen et de sites moins connus : l'ancienne abbaye royale de Saint-Denis et l'ancien couvent des Loges, à Saint-Germain-en-Laye, aujourd'hui maisons d'éducation de la Légion d'honneur. Photographies et propos scientifiques permettent d'appréhender l'architecture des lieux mais également leur histoire et les activités de la grande chancellerie de la Légion d'honneur qu'ils abritent. Entre passé et présent, l'ouvrage rend ainsi hommage aux talents des artistes et des artisans qui ont façonné le patrimoine d'exception de la Légion d'honneur, comme à ceux qui depuis deux siècles servent l'institution et la font rayonner.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Actu-Gorssa est une revue multi-disciplinaire qui publie des articles concernant l'ensemble des Corps constituant le Service de Santé des Armées à savoir : Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires, Chirurgiens Dentistes, Personnels du Corps Technique et Administratif ainsi que les Militaires Infirmiers et Techniciens des Hôpitaux des Armées.

RÈGLES GÉNÉRALES

Les travaux doivent être soumis obligatoirement au format électronique et seront adressés par courriel ou sur CD-Rom au correspondant de rédaction de la discipline concernée.

Ces travaux peuvent être des cas cliniques, des retours d'expérience, des articles de revue de littérature ou tous autres sujets concernant Santé et (ou) Armées. Ces travaux et articles peuvent être illustrés et se limiter à environ 10 000 caractères, espaces compris.

Ils doivent comprendre :

- Pour les articles de revue : un résumé de 10 lignes maximum ainsi que, si nécessaire, des références bibliographiques indexées selon les normes en vigueur et enfin le(s) nom(s) et coordonnées de(s) (l') auteur(s) dont son adresse mail.
- Pour les retours d'expérience et O.P.E.X., un exposé du contexte géopolitique local (voire national ou régional) est très souhaitable.

SOUMISSION D'UN ARTICLE POUR PUBLICATION

Le texte de l'article projeté et les illustrations éventuelles seront adressés au correspondant de rédaction de la discipline considérée qui précisera à l'auteur les modalités de publication.

PRÉSENTATION ET CONSEILS DE RÉDACTION

Le texte doit être fourni **en double interligne au format Word 97** (ou versions plus récentes) pour PC (extension .doc). **Éviter impérativement les fichiers pdf**. Les règles typographiques sont les règles en usage dans l'édition. **Les titres de paragraphes devront être distingués**, les éléments importants pourront éventuellement être soulignés.

ICONOGRAPHIE

Les images, graphiques, tableaux doivent parvenir au format image (**un fichier par image**), ils doivent **être appelés dans le texte par numéro et accompagnés d'une légende** courte et précise. Les légendes doivent être soumises sur un document à part.

Ne sont acceptées que les images numériques d'une qualité suffisante, à savoir **largeur minimum de 8 cm** avec une résolution minimum de 300 dpi (pixels par pouce), **transmises dans un format de fichier .jpg, .eps, ou .tif**.

Ce seront donc 3 documents : 1 - texte, 2 - photos numérotées et 3 - légendes qui seront à acheminer en envois séparés.

À CONNAÎTRE : ADRESSES « COURRIEL » DE LA RÉDACTION

Rédacteur en chef, chargé de l'Internet : jeandomon@wanadoo.fr

Président du comité de rédaction : jean-pierre.moulinie@orange.fr

Secrétariat général : gorssa.national@gmail.com

Correspondants de rédaction :

U.N.M.R. : yvon.meslier@wanadoo.fr

F.N.P.R. : norbert.scagliola@wanadoo.fr

U.N.V.R. : francois.bolnot@vet-alfort.fr

F.N.C.D.R. : mathmathieu91@aol.com

A.N.O.R.S.C.A. : philippe.massicot@orange.fr

A.N.M.I.T.R.H.A. : erick.legallais@hotmail.fr

U.Na.Re.F.S.S.A. : unarefssa-national@orange.fr

Responsable du listing : COL (H.) Michel CROIZET :

14 Boulevard des Pyrénées – 64000 PAU
michel.croizet@free.fr

